

catalogue professionnel travaux publics

Édition 2026

Solutions professionnelles de haute qualité pour les travaux publics, adduction d'eau potable, assainissement EU / EP, réseaux secs, détection et protection des réseaux, dragage.

FITT.MC | shop.fitt.mc



BUILDING SOLUTIONS

fitt[®]
Ingenious for life

Entreprise



Certifiée



Catalogue professionnel
Travaux publics



pour passer vos commandes



Notre équipe commerciale est disponible :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Par téléphone - numéro non surtaxé*

00 377 93 101 122

Contactez-nous par mail

batiment@interplast.mc

Le délai moyen de réponse est de 48h

Par fax - numéro non surtaxé*

00 377 92 059 988

Rendez-vous sur notre site Web

www.fitt.mc

ou sur notre site de commandes en ligne

www.shop.fitt.mc

(*) Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer en fonction des opérateurs.



PROTECTION DES DONNÉES

La réglementation sur la gestion des données personnelles a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en mai 2018. Depuis, soucieux de protéger vos données personnelles, nous nous engageons au quotidien pour vous garantir leur sécurité et leur confidentialité.

Nos Conditions Générales de Ventes mises à jour et notre Politique de Protection des Données Personnelles sont accessibles sur notre site internet : www.interplast.mc

Nous vous remercions pour votre confiance et nous sommes à votre disposition pour toute question complémentaire à l'adresse suivante : privacy@fitt.com

Les caractéristiques produits (dimensions, descriptifs, poids etc.) mentionnées dans le présent catalogue n'ont qu'une valeur indicative. Visuels non-contractuels. Ces caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les normes françaises, européennes... peuvent également évoluer en fonction des réglementations en vigueur. Tous les prix sont indiqués en euros hors taxes et hors éco-contributions. Les prix ne deviennent définitifs qu'après acceptation d'une proposition commerciale (affichant la valeur HT des éco-contributions) correspondante à une commande.

Retrouvez toutes nos Conditions Générales de Vente à la fin de ce catalogue et sur notre site internet.



sommaire



01

Entreprise et durabilité

Page 10

FITT Corporate.....	12
FITT Sustainability.....	14
FITT Le groupe.....	16
FITT Monaco.....	18
FITT Qualité Certifiée.....	20




02

Adduction d'eau potable

Page 22

Tubes PVC AEP NF EN1452.....	24
Tubes PE 100 AEP NF 114.....	26

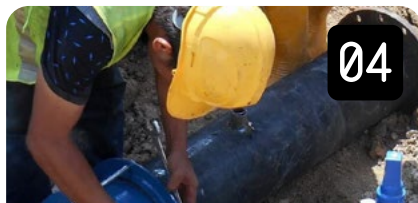


03

Assainissement EU / EP

Page 28

Tubes PE 100 NF 114.....	30
Tubes assainissement CR8 à joint.....	32
Raccords assainissement à joint.....	32
Tubes PE annelés EN 13476 CR8 INTERSAN.....	34
Tubes PE drainants EN 13476.....	37



04

Réseaux secs

Page 38

Fourreaux PE 100 NF 114.....	40
Raccords à emboîtement auto-verrouillable.....	41
Tubes PEHD fibre optique.....	42
Tubes PEHD filetés/tarudés.....	42
Tourets fibre optique.....	43
Manchons translucides et bouchons.....	43
Gaines PVC T-LST INTERGAINE.....	44
Réseaux multitubulaires INTERGAINE.....	45
Courbes pour gaines PVC T-LST.....	46
Manchons et bouchons pour gaines PVC T-LST.....	47




05

Détection - Protection des réseaux

Page 48

Gaines TPC annelées PE.....	50
Grillages avertisseurs.....	51
Grillages avertisseurs détectables.....	52
Plaques de protection.....	52
Fil inox pour détection de réseaux.....	52
Grillage de balisage et embouts de sécurité.....	53



06

Dragage

Page 54

Tubes PEHD pour dragage.....	56
Floteurs pour dragage.....	58

index



A	Adduction d'eau potable	24	N	Normes et certifications	20-21
	Assainissement EU / EP	28	O	Ouverture de compte	61
B	Bouchons PVC T-LST	47	P	Plaques de protection	52
C	Courbes, manchons PVC T-LST	46-47		PEHD : guide des principales dimensions et poids	8-9
D	Détection - Protection des réseaux	48	R	Raccords à emboîtement auto-verrouillable	41
E	Embouts de sécurité	53		Raccords assainissement à joint	32-33
	Entreprise et durabilité	10		Réseaux multitubulaires	45
F	Fil inox détection	52		Réseaux secs	38
	Flotteurs pour dragage	58	T	Tourets fibre optique	43
	Fourreaux PE 100 NF 114	40		Tubes assainissement CR8 à joint	32
G	Gaines PVC T-LST	44		Tubes PE 100 AEP NF 114	30-31
	Gaines TPC et annelées PE	50		Tubes PE annelés EN 13476 CR8	34-36
	Grillage de balisage	53		Tubes PE drainants EN 13476	37
	Grillages avertisseurs	51		Tubes PEHD fibre optique	42
	Grillages avertisseurs détectables	52		Tubes PEHD filetés / taraudés	42
M	Manchons translucides et bouchons	43		Tubes PEHD pour dragage	56
	Manchons PVC T-LST	47		Tubes PVC AEP NF EN 1452	24-25



guide pehd- principales dimensions et poids

SDR 33		PN4 PE 80		PN5 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-
50	-	-	-	-	-
63	-	-	-	-	-
75	-	-	-	-	-
90	-	-	-	-	-
110	-	-	-	-	-
125	-	-	-	-	-
140	-	-	-	-	-
160	-	-	-	-	-
180	-	-	-	-	-
200	-	-	-	-	-
225	-	-	-	-	-
250	-	-	-	-	-
280	-	-	-	-	-
315	9,7	9,36	7587	9,41	9484
355	10,9	11,84	9610	11,90	12012
400	12,3	15,08	12218	15,16	15272
450	13,8	18,99	15422	19,09	19278
500	15,3	23,42	19000	23,54	23749
560	17,2	29,48	23919	29,63	29899
630	19,3	37,18	-	37,38	-
710	21,8	47,26	-	47,51	-
800	24,5	59,86	-	60,18	-
900	27,6	75,83	-	76,23	-
1000	30,6	93,40	-	93,89	-
1100	33,7	113,10	-	113,70	-
1200	36,7	134,36	-	135,06	-

SDR 26		PN5 PE 80		PN6.3 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
40	-	-	-	-	-
50	2,0	0,31	246	0,31	308
63	2,5	0,49	388	0,49	485
75	2,9	0,67	536	0,67	670
90	3,5	0,97	776	0,97	970
110	4,2	1,42	1139	1,43	1424
125	4,8	1,83	1479	1,84	1848
140	5,4	2,31	1863	2,33	2328
160	6,2	3,03	2443	3,05	3054
180	6,9	3,78	3060	3,80	3825
200	7,7	4,69	3794	4,71	4742
225	8,6	5,89	4768	5,92	5960
250	9,6	7,30	5913	7,33	7391
280	10,7	9,10	7383	9,15	9228
315	12,1	11,59	9390	11,65	11738
355	13,6	14,65	11896	14,73	14870
400	15,3	18,58	15080	18,68	18850
450	17,2	23,49	19072	23,61	23840
500	19,1	28,98	23533	29,13	29416
560	21,4	36,32	29530	36,51	36912
630	24,1	46,03	-	46,27	-
710	27,2	58,51	-	58,81	-
800	30,6	74,10	-	74,49	-
900	34,4	93,72	-	94,21	-
1000	38,2	115,64	-	116,25	-
1100	42,1	140,17	-	140,90	-
1200	45,9	166,55	-	167,43	-

SDR 13.6		PN 10 PE 80		PN 12.5 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	2,0	0,15	113	0,15	141
32	2,4	0,23	183	0,23	228
40	3,0	0,35	285	0,35	356
50	3,7	0,55	439	0,55	549
63	4,7	0,87	703	0,87	878
75	5,6	1,23	996	1,24	1245
90	6,7	1,76	1430	1,77	1788
110	8,1	2,61	2115	2,63	2644
125	9,2	3,37	2730	3,34	3412
140	10,3	4,22	3423	4,24	4279
160	11,8	5,51	4481	5,53	5601
180	13,3	6,99	5681	7,02	7101
200	14,7	8,57	6979	8,62	8724
225	16,6	10,88	8863	10,94	11079
250	18,4	13,41	10918	13,48	13648
280	20,6	16,80	13691	16,89	17113
315	23,2	21,29	17344	21,40	21680
355	26,1	26,99	21993	27,13	27491
400	29,4	34,23	27915	34,41	34893
450	33,1	43,36	35354	43,59	44192
500	36,8	53,50	43671	53,79	54589
560	41,2	67,12	54761	67,48	68451
630	46,3	84,85	-	85,29	-
710	52,2	107,79	-	108,35	-
800	58,8	136,73	-	137,45	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

SDR 11		PN 12.5 PE 80		PN 16 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	2,0	0,12	89	0,12	111
25	2,3	0,17	134	0,17	168
32	3,0	0,28	223	0,28	279
40	3,7	0,43	345	0,43	431
50	4,6	0,66	536	0,67	669
63	5,8	1,05	850	1,05	1063
75	6,8	1,46	1189	1,47	1486
90	8,2	2,12	1719	2,13	2149
110	10,0	3,14	2562	3,16	3203
125	11,4	4,08	3318	4,10	4148
140	12,7	5,08	4142	5,11	5178
160	14,6	6,71	5439	6,71	6799
180	16,4	8,44	6874	8,48	8593
200	18,2	10,4	8477	10,46	10597
225	20,5	13,17	10741	13,24	13426
250	22,7	16,20	13219	16,28	16524
280	25,4	20,30	16568	20,41	20710
315	28,6	25,70	20986	25,84	26232
355	32,2	32,62	26630	32,80	33287
400	36,3	41,42	33824	41,64	42280
450	40,9	52,45	42868	52,73	53584
500	45,4	64,72	52876	65,06	66095
560	50,8	81,08	66271	81,50	82839
630	57,2	102,73	-	103,27	-
710	64,5	130,5	-	131,18	-
800	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

NB : les épaisseurs indiquées sont les épaisseurs minimales prévues par la norme. Le poids au mètre linéaire (Kg/m) est un poids théorique moyen.

guide pehd- principales dimensions et poids



ENTREPRISE
ET DURABILITÉ

SDR 21		PN 6.3 PE 80		PN 8 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	-	-	-	-	-
40	2,0	0,24	186	0,25	232
50	2,4	0,37	293	0,37	366
63	3,0	0,57	462	0,58	577
75	3,6	0,82	659	0,83	824
90	4,3	1,18	945	1,18	1181
110	5,3	1,77	1422	1,78	1778
125	6,0	2,26	1830	2,27	2287
140	6,7	2,83	2289	2,84	2861
160	7,7	3,71	3005	3,73	3756
180	8,6	4,66	3777	4,69	4721
200	9,6	5,78	4683	5,81	5854
225	10,8	7,30	5927	7,34	7409
250	11,9	8,93	7260	8,98	9074
280	13,4	11,27	9153	11,33	11441
315	15,0	14,17	11529	14,24	14411
355	16,9	17,99	14639	18,08	18299
400	19,1	22,94	18639	23,06	23299
450	21,5	29,01	23603	29,16	29504
500	23,9	35,79	29152	35,98	36440
560	26,7	44,80	34480	45,03	45600
630	30,0	56,59	-	56,88	-
710	33,9	72,05	-	72,43	-
800	38,1	91,33	-	91,81	-
900	42,9	115,56	-	116,16	-
1000	47,7	142,77	-	143,51	-
1100	52,4	172,55	-	173,46	-
1200	57,2	205,49	-	206,56	-

SDR 17		PN 8 PE 80		PN 10 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	-	-	-	-	-
25	-	-	-	-	-
32	2,0	0,19	147	0,19	184
40	2,4	0,29	232	0,29	289
50	3,0	0,45	362	0,45	452
63	3,8	0,72	577	0,72	721
75	4,5	1,01	813	1,02	1016
90	5,4	1,45	1171	1,46	1464
110	6,6	2,16	1749	2,17	2186
125	7,4	2,76	2230	2,77	2787
140	8,3	3,46	2801	3,48	3501
160	9,5	4,52	3663	4,54	4579
180	10,7	5,71	4642	5,74	5802
200	11,9	7,05	5735	7,09	7169
225	13,4	8,94	7265	8,99	9081
250	14,8	10,96	8919	11,02	11148
280	16,6	13,77	11202	13,84	14003
315	18,7	17,44	14196	17,53	17745
355	21,1	22,19	18050	22,31	22563
400	23,7	28,05	22649	28,19	28561
450	26,7	35,53	28956	35,72	36195
500	29,7	43,90	35786	44,13	44732
560	33,2	55,00	44808	55,29	56010
630	37,4	69,66	-	70,02	-
710	42,1	88,39	-	88,85	-
800	47,4	112,08	-	112,66	-
900	53,3	141,77	-	142,52	-
1000	59,3	175,22	-	176,14	-
1100	-	-	-	213,02	-
1200	-	-	-	-	-

SDR 9		PN 16 PE 80		PN 20 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	2,3	0,13	105	0,13	131
25	3,0	0,21	160	0,21	200
32	3,6	0,32	262	0,33	328
40	4,5	0,51	410	0,51	512
50	5,6	0,79	638	0,79	797
63	7,1	1,25	1017	1,26	1272
75	8,4	1,76	1434	1,77	1792
90	10,1	2,54	2068	2,56	2585
110	12,3	3,78	3079	3,80	3849
125	14,0	4,87	3982	4,90	4977
140	15,7	6,12	5000	6,16	6250
160	17,9	7,97	6517	8,02	8146
180	20,1	10,09	8235	10,14	10293
200	22,4	12,48	10193	12,54	12741
225	25,2	15,79	12900	15,87	16125
250	27,9	19,41	15876	19,51	19845
280	31,3	24,40	19944	24,52	24929
315	35,2	30,86	25233	31,03	31541
355	39,7	39,20	32069	39,40	40087
400	44,7	49,72	40689	49,99	50861
450	50,3	62,96	51508	63,29	64385
500	55,8	77,58	63502	77,99	79377
560	-	-	-	-	-
630	-	-	-	-	-
710	-	-	-	-	-
800	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

SDR 7.4		PN 20 PE 80		PN 25 PE 100	
Ø	ép. mm	Pds kg/m	Force daN	Pds kg/m	Force daN
20	3,0	0,16	124	0,16	155
25	3,5	0,24	193	0,24	241
32	4,4	0,38	312	0,39	389
40	5,5	0,60	487	0,60	608
50	6,9	0,93	762	0,94	953
63	8,6	1,47	1199	1,48	1499
75	10,3	2,09	1708	2,11	2135
90	12,3	3,00	2449	3,02	3061
110	15,1	4,50	3672	4,52	4590
125	17,1	5,79	4728	5,82	5909
140	19,2	7,27	5943	7,31	7428
160	21,9	9,46	7749	9,51	9686
180	24,6	11,96	9794	12,02	12243
200	27,4	14,80	12117	14,88	15146
225	30,8	18,70	15234	18,80	19155
250	34,2	23,09	18909	23,21	23636
280	38,3	28,95	23717	29,10	29646
315	43,1	36,65	30024	36,84	37530
355	48,5	46,47	38085	46,71	47606
400	54,7	59,02	48390	59,33	60488
450	61,5	74,67	61213	75,06	76516
500	-	-	-	-	-
560	-	-	-	-	-
630	-	-	-	-	-
710	-	-	-	-	-
800	-	-	-	-	-
900	-	-	-	-	-
1000	-	-	-	-	-
1100	-	-	-	-	-
1200	-	-	-	-	-

Force daN : force de tirage maximum à la traction lors de la pose à 20°C



entreprise et durabilité

FITT CORPORATE.....	12	FITT MONACO.....	18
FITT SUSTAINABILITY.....	14	FITT QUALITÉ CERTIFIÉ.....	20
FITT LE GROUPE.....	16		



FITT, groupe international de premier plan fondé en Italie en 1969 – aujourd’hui « société benefit » – est pionnier dans la production et le développement de solutions hautement innovantes pour le passage des fluides à usage domestique, professionnel et industriel.



FITT Vision 2033

carry the flow of life together

Ingenious for life

La mission du groupe FITT est d’améliorer les performances de ses clients en fournissant des tubes et des systèmes pour le transport de substances liquides, gazeuses et solides, avec des produits à la pointe de la technologie, du design et de la durabilité.

Une histoire en devenir

FITT, dirigée aujourd’hui par Alessandro Mezzalana, a été fondée en 1969 par son père Rinaldo. Avec son siège à Sandrigo, dans la province de Vicence (Italie), FITT - référence internationale dans son secteur - dispose aujourd’hui de 9 sites de production en Europe, 5 filiales commerciales et 13 centres logistiques en Europe et dans le monde.

Innovation et technologie d’avant-garde

FITT croit fermement au principe de l’Innovation Ouverte et collabore avec un réseau international de partenaires, d’universités et de centres de recherche. Elle s’appuie sur des organisations externes pour valider les protocoles et les tests de qualité et pour cartographier l’impact environnemental de ses produits.

Production et logistique multi-usines

Une logistique automatisée, agile, personnalisée, capable de s'adapter aux exigences des différents canaux de vente des principaux clients avec un service qui fournit à la fois des services centraux et le point de vente individuel, jusqu'au particulier qui achète en ligne. Le réseau des centres logistiques de FITT, stratégiquement situés dans toute l'Europe, permet une livraison en 48/72 heures sur les principaux marchés européens.

Divisions FITT

Le Groupe FITT est organisé en trois divisions – FITT Industrial, FITT Garden, FITT Building – chacune autonome sur ses marchés respectifs et dotée de compétences spécialisées pour offrir des solutions de pointe et durables.

VISION 2033

FITT reconnaît que le flux de la vie passe par la santé et le bien-être de la planète et de ses habitants. C'est pourquoi elle s'engage à préserver et à protéger l'eau, ressource essentielle et irremplaçable. Pour FITT, prendre soin de la planète et de ses habitants signifie avoir un impact positif sur : **l'environnement (environment life), les personnes (people life) et les affaires (business life).**

« notre mission : contribuer à faire de ce monde un monde meilleur, pour nous et pour les générations à venir »

Alessandro Mezzalira
Directeur général

Entreprise



Cette entreprise s'engage à rendre des comptes à ses parties prenantes, à faire preuve de transparence et s'inscrit dans une démarche de progrès.

Certifiée

Le parcours de FITT

FITT croit en un modèle d'entreprise capable de créer de la valeur partagée pour les personnes, la société et l'environnement. Depuis 2019, l'entreprise s'est engagée dans un parcours structuré vers la durabilité, en devenant une Société Benefit, en définissant la stratégie **The Responsible Flow 2030**, et en obtenant en 2024 la certification B Corp.

Une évolution continue, fondée sur des projets, des choix et des engagements concrets, afin de laisser une empreinte positive aujourd'hui et pour les générations futures.

Société Benefit : la valeur au-delà du profit

Depuis 2021, FITT est officiellement devenue une Société Benefit. Cela signifie qu'au-delà de ses objectifs économiques, l'entreprise poursuit des finalités d'intérêt commun, en intégrant dans sa mission la recherche d'un impact positif sur les personnes, les territoires et l'environnement.

La valeur de la certification B Corp

En 2024, FITT a obtenu la certification B Corp, rejoignant ainsi une communauté mondiale d'entreprises qui utilisent le business comme un levier d'actions positif pour la planète. Cette reconnaissance souligne l'engagement de l'entreprise en faveur d'une durabilité intégrée et transversale, évaluée selon des standards rigoureux qui mesurent l'impact dans cinq domaines clés : Gouvernance, Collaborateurs, Communauté, Environnement et Clients.

Être une B Corp, signifie agir de manière transparente, responsable et inclusive, dans le but de générer de la valeur partagée et de contribuer activement à un modèle économique plus équitable et durable.

La certification ne constitue pas un aboutissement, mais bien un nouveau départ vers une amélioration continue.



FITT Building & Pool Solutions est en mesure de fournir des éléments pertinents, mesurables, vérifiables et concrets démontrant qu'elle [ou ses partenaires fabricants] a mis en place une démarche d'écoconception relative aux produits identifiés dans ce catalogue comme écoconçus selon la directive européenne 2009/125/CE. Pour plus d'informations sur la durabilité de nos produits : environnement@fitt.com.



Redéfinir les processus avec responsabilité

FITT a mesuré et fait certifier par TÜV son **empreinte carbone selon la norme ISO 14064-1**, adoptant une approche structurée de gestion des émissions sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Les innovations mises en place dans la logistique et la gestion des déchets, ainsi que le recours croissant à des sources d'énergie renouvelable pour alimenter les sites de production, contribuent à un modèle industriel plus efficace et à **plus faible impact environnemental**.

Parallèlement, l'adoption de systèmes en circuit fermé permet de réduire significativement la consommation d'eau dans les processus de production, favorisant ainsi une gestion toujours plus responsable et circulaire des ressources naturelles.

Le groupe FITT a également entamé le processus de **certification ISO 14001** pour l'ensemble de ses sites.

Produits : innover pour réduire l'impact

FITT intègre des principes d'**écoconception** dans le développement de ses produits, en concevant des solutions légères, performantes et pensées pour la circularité tout au long de leur cycle de vie.

Pour appuyer cette démarche, l'entreprise a mis en place un système structuré de mesure de l'**empreinte carbone des produits, conforme à la norme ISO 14067 et certifié par TÜV**.

Cet outil permet d'évaluer objectivement l'impact environnemental des solutions FITT et d'orienter l'amélioration continue de leurs performances, tout en renforçant la **transparence et la sensibilisation** auprès des clients et du marché.

Bien-être, équité, participation

Les collaborateurs sont le moteur de FITT et les acteurs principaux de son parcours vers la durabilité.

La culture d'entreprise encourage la participation, l'écoute et la valorisation individuelle & collective, notamment à travers de réunions participatives internes et de programmes de formation étendus.

FITT a adhéré aux **Women's Empowerment Principles** et obtenu la **certification pour l'égalité de genre (UNI/PdR 125:2022)**, affirmant ainsi son engagement en faveur d'environnements inclusifs, équitables et respectueux.

Pour promouvoir le bien-être organisationnel, FITT investit dans des politiques de bien-être au travail, de flexibilité et d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, consolidant un modèle qui place véritablement les personnes au cœur de l'entreprise.



le groupe fitt

Rendez-vous sur FITT.COM
pour en savoir plus.



Un industriel responsable

Leader au niveau international, le groupe FITT est **pionnier dans le développement de solutions pour le passage de fluides** à usages domestique, professionnel et industriel.

Depuis plus de 50 ans, le groupe fabrique et distribue des tubes, tuyaux, raccords et systèmes de gouttières complets en matière thermoplastique bénéficiant des dernières **innovations technologiques** et garantissant **fiabilité, sécurité et performance** aux professionnels et aux consommateurs.

1150

16

6

15

Collaborateurs
**Centres
logistiques**
**Filiales
commerciales**
**Usines
de production**
DU CONSEIL À LA LIVRAISON

FITT MC - Monaco
Pôle conseil et commerce


FITT Spa - Italie
Siège social et
usines de production


FITT - France
Pôle logistique

Nos meilleurs experts techniques et nos conseillers commerciaux sont toujours disponibles par téléphone quels que soient le moment de la journée et votre situation géographique. FITT MC profite d'une situation centrale en Europe.

Siège social du groupe FITT, avec 9 centres de production et 2 centres logistiques, ainsi que les pôles **Innovation et Recherche & Développement**.

Avec ses 2 zones de stockage (intérieure et extérieure), notre plateforme logistique expédie les commandes vers tout le territoire métropolitain et Outre-mer.

Source fitt.com - 17/11/2025

UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE
En Europe

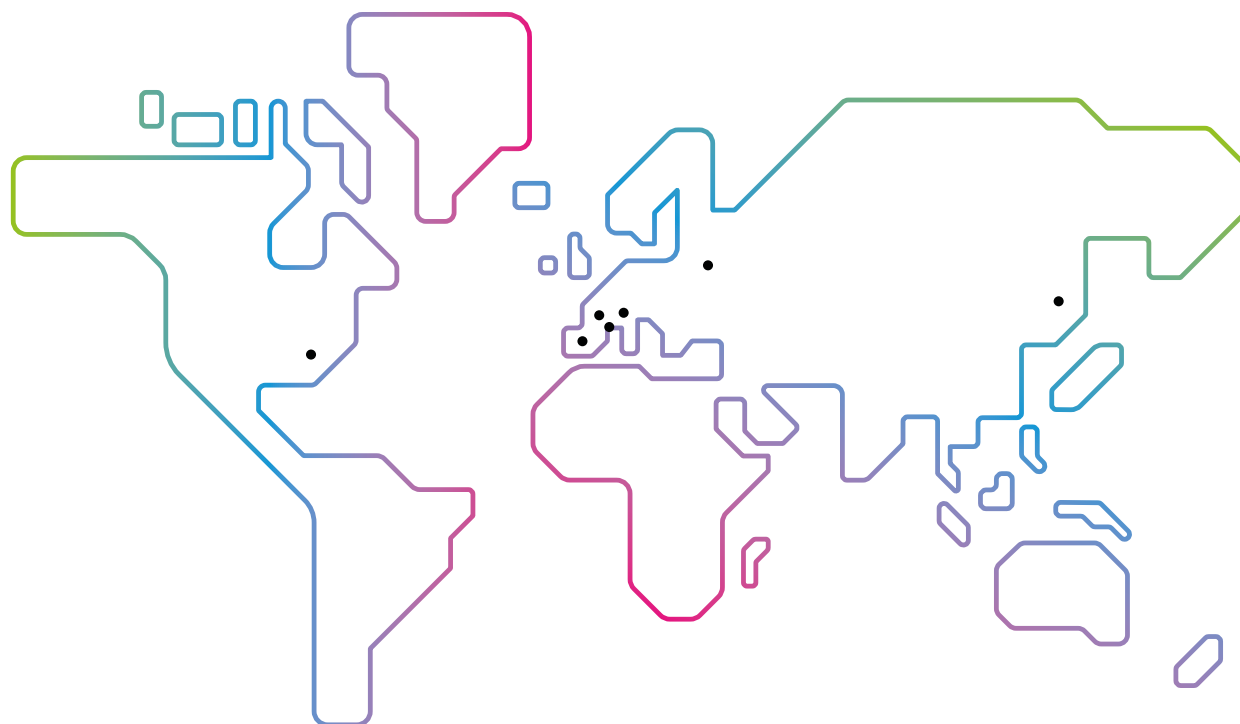
D'autres filiales européennes du Groupe (Espagne, Pologne) permettent un rayonnement mondial de la marque.

En Amérique

Implanté aux **États-Unis**, le Groupe possède une filiale commerciale et un partenariat logistique.

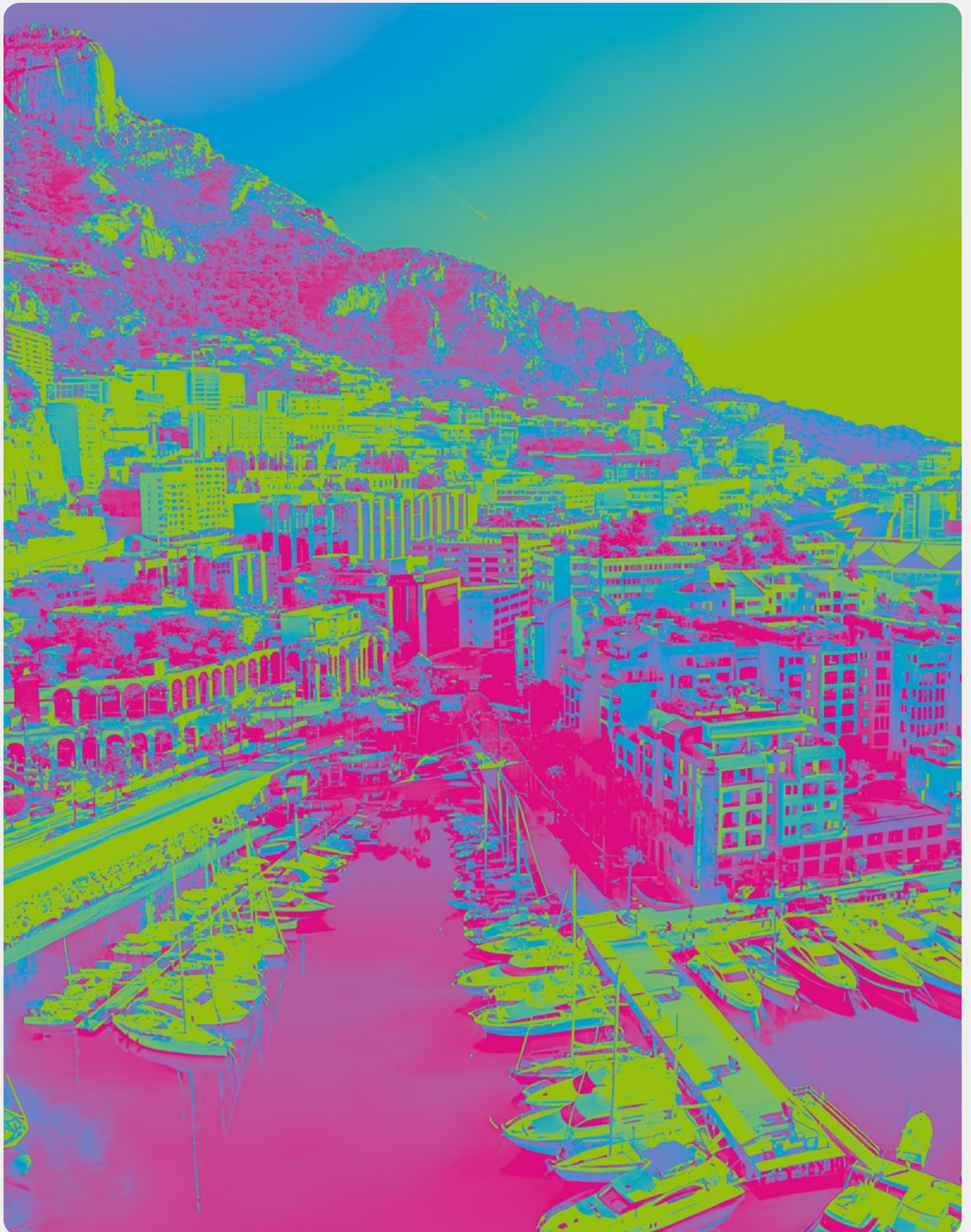
En Asie

Implanté en **Chine**, le Groupe dispose d'une filiale commerciale, d'un centre logistique et d'un partenaire d'affaires.



fitt à monaco

Rendez-vous sur [FITT.MC](https://fitt.mc)
pour en savoir plus.



5000

 références
de produits

36 000

 m² de plateforme
logistique

24h/24

 Un site de commandes
en ligne pour les
professionnels :
shop.fitt.mc

 Des conseillers
experts du
bâtiment
disponibles
du lundi au
vendredi

2021

 Signature du Pacte National pour
la Transition Énergétique de Monaco


7 RAISONS DE CHOISIR LES PRODUITS FITT

1. Un savoir-faire industriel incomparable.

FITT bénéficie de nombreux avantages technologiques et industriels tels qu'un département Innovation, Recherches et Développement dédié, 15 sites de production et 16 sites Logistiques répartis dans le monde entier.

2. La connaissance du marché et des métiers de la piscine depuis plus de 40 ans.

Au fil des années le groupe FITT a développé des gammes de produits complémentaires afin de proposer un large choix de produits en conservant un seul interlocuteur, FITT.

3. Une qualité de produits aux meilleurs prix.

FITT fabrique et distribue chaque jour plus de 100 000 pièces testées, certifiées ou normalisées et négocie auprès des meilleurs fournisseurs mondiaux pour proposer des produits fiables et aux meilleurs prix.

4. Des gammes complètes et complémentaires.

Avec plus de 5000 références disponibles, FITT à Monaco répond parfaitement aux besoins des professionnels du bâtiment, des négoce, des travaux-publics, de l'industrie et de la piscine.

5. Des équipes dynamiques et qualifiées.

Nos conseillers et experts techniques sont formés et disponibles pour répondre aux besoins des professionnels. Tous nos clients ont un interlocuteur sédentaire dédié pour faciliter leur quotidien.

6. Une plateforme logistique.

Notre plateforme logistique de 36 000 m² basée en région lyonnaise est idéalement située pour nous permettre d'expédier toutes vos commandes sur chantier ou en entrepôt dans les meilleurs délais.

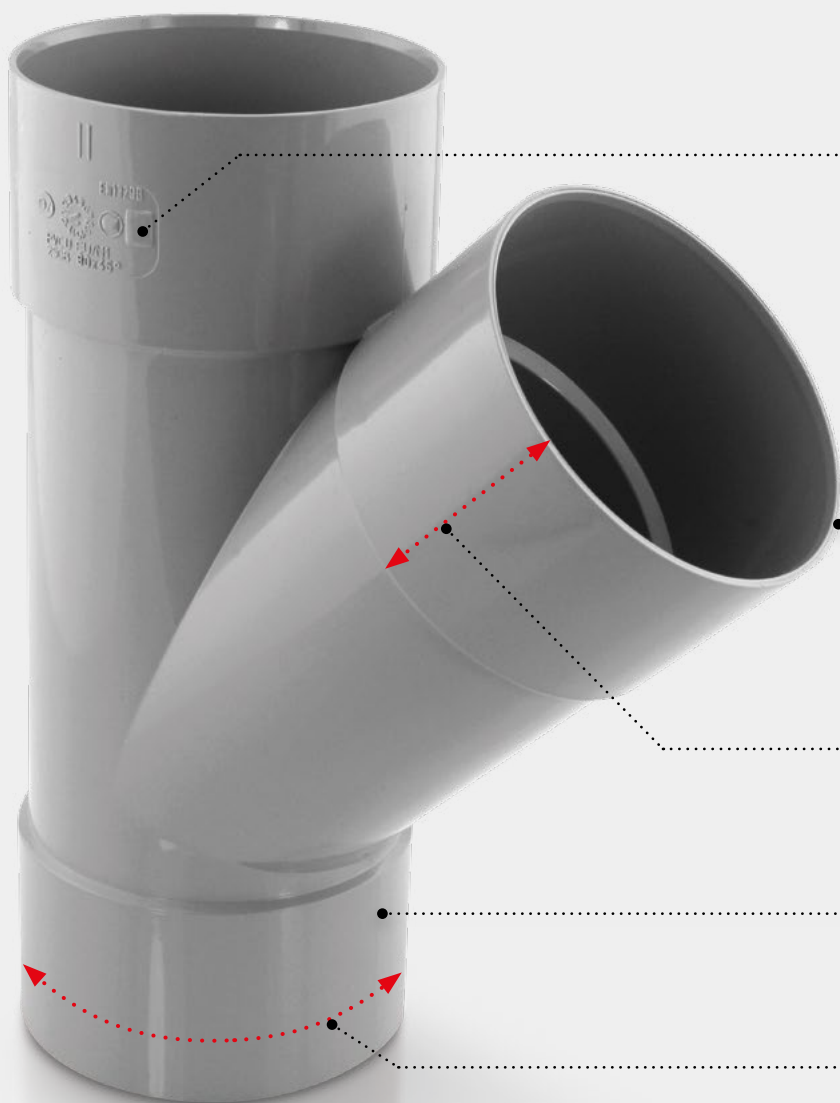
7. Un engagement environnemental fort.

Le groupe FITT, conscient de son impact sur l'environnement, s'est engagé à mettre en place des actions concrètes et régulières pour la diminution de son impact environnemental.

FITT qualité certifiée

La qualité des produits est capitale et les processus qualité sont rigoureux. Tous nos produits sont régulièrement testés et approuvés par des organismes extérieurs.

Chaque professionnel doit pouvoir compter sur la fiabilité des produits. Tous les produits proposés par FITT MC répondent à des cahiers des charges précis et sont **conformes aux normes et certifications en vigueur**.



Plaque d'identification du raccord :

Normes françaises : NF E + NF Me
Norme européenne : EN 1329-1
Matière PVC-U (chlorure de polyvinyle)
Date de fabrication
Diamètre et angle de la pièce

Épaisseur nominale et tolérances normalisées

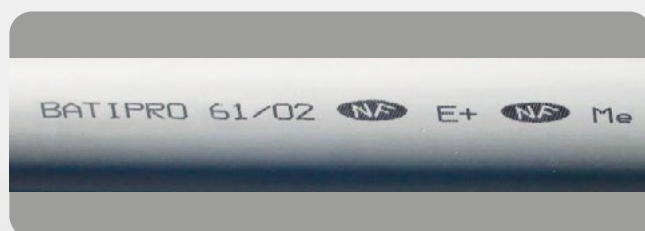
Corps du raccord
Emboîtures mâles

Longueur et profondeur d'emboîture normalisées

Diamètre extérieur nominal normalisé

Ovalisation maximale normalisée

CERTIFIÉS NFE + NF Me



DES PRODUITS CERTIFIÉS



Le **marque de qualité NF** atteste de la conformité des produits ou des services aux documents normatifs nationaux, européens et internationaux les concernant, telles que des normes, complétées le cas échéant par des spécifications techniques renforçant le niveau de qualité de la certification.



Le **marquage « CE »** a été créé dans le cadre de la législation européenne et matérialise la conformité d'un produit aux exigences communautaires incombant au fabricant. Il est obligatoire pour tous les produits couverts par une ou plusieurs réglementations européennes et confère à ces produits le droit de libre circulation sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.



Lancée fin 2015, la **nouvelle marque de certification QB** - « Qualité pour le Bâtiment » - est au service des professionnels. Elle les accompagne en faisant reconnaître la qualité des produits, des services ou des compétences qu'elle certifie.



L'**Attestation de Conformité Sanitaire (ACS)** permet depuis 1999 d'évaluer l'aptitude d'un produit à entrer en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine, au regard des dispositions réglementaires en vigueur.



Le **système de réglementation de l'eau WRAS** (The Water Regulations Advisory Scheme) est une marque de conformité qui démontre qu'un article est conforme aux normes élevées fixées par la réglementation de l'eau adoptée en 1999 au Royaume-Uni.



BS EN 14680 KM 589269
BS EN 14814 KM 610056

Le **BSI Kitemark™** est un marquage de certification de conformité. Ce symbole de qualité et de sécurité est reconnu dans le monde entier car il apporte une indication de conformité aux consommateurs.





adduction d'eau potable

TUBES PVC AEP NF EN1452.....	24	TUBES PE 100 AEP NF 114.....	26
------------------------------	----	------------------------------	----



tubes pvc aep eau potable



TUBES ET RACCORDS EN PVC NON PLASTIFIÉ RIGIDE

EN-1452

TUBES PVC AEP EAU POTABLE

L'évolution permanente des qualités et caractéristiques des matières premières ainsi que la prise en compte de la durée d'utilisation estimée, ont conduit l'industrie européenne à avoir des épaisseurs de parois différentes pour un même diamètre et une même pression de service (ceci en fonction de l'usage). On peut donc rencontrer :

- Le tube pression $\Sigma 100$: en vigueur dans un grand nombre de pays européens, le meilleur coefficient de sécurité
- Le tube pression $\Sigma 125$: évolution constatée en France pour une partie de la gamme NF
- Le tube pression $\Sigma 135$: particulièrement destiné à l'agriculture, peu d'heures de sollicitations (usage saisonnier)
- Le tube PVC Compact prémanchonné à coller ou à joint caoutchouc



BARRES DE 6 ML À JOINT

Couleur : gris RAL 7011

ÉPAISSEUR / PRESSION

Ø Diamètre (mm)	PN 6 (SDR 33-41)	PN 7.5	PN 8 (SDR 26-33)	PN 10 (SDR 21-26)	PN 12.5 (SDR 17-21)	PN 16 (SDR 13.6-17)	PN 20 (SDR 11-13.6)	PN 25 (SDR 11)
20								
25								
32			1.5	1.6	1.9	2.4	2.9	
40	1.5		1.6	1.9	2.4	3.0	3.7	
50	1.5		2.0	2.4	3.0	3.7	4.6	
63	2.0		2.5	3.0	3.8	4.7	5.8	
75	2.2		2.9	3.6	4.5	5.6	6.8	
90	2.7		3.5	4.3	5.4	6.7	8.2	
110	2.7	3.2	3.4	4.2	5.3	6.6	8.1	10.0
125	3.1	3.7	3.9	4.8	6.0	7.4	9.2	11.4
140	3.5	4.1	4.3	5.4	6.7	8.3	10.3	12.7
160	4.0	4.7	4.9	6.2	7.7	9.5	11.8	14.6
180	4.4	5.3	5.5	6.9	8.6	10.7	13.3	16.4
200	4.9	5.9	6.2	7.7	9.6	11.9	14.7	18.2
225	5.5	6.6	6.9	8.6	10.8	13.4	16.6	
250	6.2	7.3	7.7	9.6	11.9	14.8	18.4	
280	6.9	8.2	8.6	10.7	13.4	16.6	20.6	
315	7.7	9.2	9.7	12.1	15.0	18.7	23.2	
355	8.7	10.4	10.9	13.6	16.9	21.1	26.1	
400	9.8	11.7	12.3	15.3	19.1	23.7	29.4	
450	11.0	13.2	13.8	17.2	21.5	26.7	33.1	
500	12.3	14.6	15.3	19.1	23.9	29.7	36.8	
560	13.7	16.4	17.2	21.4	26.7			
630	15.4	18.4	19.3	24.1	30.0			
710	17.4	20.7	21.8	27.2				
800	19.6	23.3	24.5	30.6				

■ Tubes NF



EN-1452

APPLICATIONS

Les tubes PVC pression sont utilisés de manière générale pour le transport des fluides sous pression :

- Distribution et branchements
- Adduction et irrigation
- Refoulement, adduction et distribution d'eau potable
- Refoulement d'irrigation et d'eaux usées
- Industrie chimique et agro-alimentaire
- Toutes les dimensions sont disponibles selon la norme EN 1452



BARRES DE 6 ML À COLLER

Couleur : gris RAL 7011

ÉPAISSEUR / PRESSION

Ø Diamètre (mm)	PN 6 (SDR 33-41)	PN 7.5	PN 8 (SDR 26-33)	PN 10 (SDR 21-26)	PN 12.5 (SDR 17-21)	PN 16 (SDR 13.6-17)	PN 20 (SDR 11-13.6)	PN 25 (SDR 11)
20						1.5	1.9	
25					1.5	1.9	2.3	
32			1.5	1.6	1.9	2.4	2.9	
40	1.5		1.6	1.9	2.4	3.0	3.7	
50	1.5		2.0	1.9	2.4	3.7	4.6	
63	2.0		2.5	3.0	3.8	4.7	5.8	
75	2.2		2.9	3.6	4.5	5.6	6.8	
90	2.7		3.5	4.3	5.4	6.7	8.2	
110	2.7	3.2	3.4	4.2	5.3	6.6	8.1	10.0
125	3.1	3.7	3.9	4.8	6.0	7.4	9.2	11.4
140	3.5	4.1	4.3	5.4	6.7	8.3	10.3	12.7
160	4.0	4.7	4.9	6.2	7.7	9.5	11.8	14.6
180	4.4	5.3	5.5	6.9	8.6	10.7	13.3	16.4
200	4.9	5.9	6.2	7.7	9.6	11.9	14.7	18.2
225	5.5	6.6	6.9	8.6	10.8	13.4	16.6	
250	6.2	7.3	7.7	9.6	11.9	14.8	18.4	
280	6.9	8.2	8.6	10.7	13.4	16.6	20.6	
315	7.7	9.2	9.7	12.1	15.0	18.7	23.2	
355	8.7	10.4	10.9	13.6	16.9	21.1	26.1	
400	9.8	11.7	12.3	15.3	19.1	23.7	29.4	
450								
500	12.3	14.6	15.3	19.1	23.9	29.7	36.8	
560								
630	15.4			24.1	30.0			
710	17.4							
800	19.6							

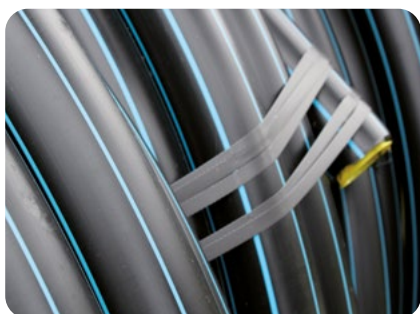
■ Tubes NF

tubes pe 100 aep

lignes bleues eau potable



CARACTÉRISTIQUES



Les tubes PE 100 Groupe 2 sont utilisés pour la distribution d'eau potable (lignes principales et branchements).

Matière : le polyéthylène utilisé dans la fabrication des tubes distribuant l'eau potable est de qualité organoleptique.

Il supporte une résistance minimum exigée (RME) correspondant à au moins 8 mégapascals pendant 50 ans.

Le polyéthylène est insensible à la corrosion et permet aux tubes d'être résistants aux chocs et d'être non cassants.

Le stockage doit se faire en position horizontale.

NORME NF 114

Marque de qualité NF 114 pour les tubes polyéthylène pour la distribution d'eau potable du diamètre Ø20 au Ø1000.

- PE 100 tous diamètres supérieurs du PN20 au PN25 bars



Les produits concernés et le système qualité mis en oeuvre pour leur fabrication, font respectivement l'objet :

- D'essais de conformité suivant la norme NF et spécifications définies par le règlement
- D'audits périodiques du système qualité suivant la norme NF EN ISO 9002
- D'impression de lignes bleues parallèles coextrudées

MISE EN OEUVRE

Se référer au Fascicule 71 « fourniture, pose et réhabilitation de conduites d'eau à écoulements sous pression ».

Les différents conditionnements disponibles (barres, couronnes ou tourets) facilitent l'installation de nos tubes PE 100 AEP NF 114.

Longueurs standards : barres de 6 et 12 m en stock.

Sur demande : des longueurs de barres adaptées à vos containers peuvent être produites.

Pose enterrée

Il est recommandé d'installer le réseau de canalisation à une profondeur permettant de protéger votre installation du gel. D'une manière générale, les profondeurs minimales recommandées sont : de 0.80 m par rapport à la génératrice supérieure des canalisations d'adduction d'eau, ou de 0.40 m pour les branchements posés en terrain privé sans circulation. Les tubes doivent être posés sur un lit de sable sans éléments durs et tranchants, l'enrobage doit être constitué de gravier ne dépassant pas 20 mm de granulométrie (cf. Fascicule 71). Vérifier l'état des tubes avant remblai.

Grillage avertisseur - rappel législatif :

La pose d'un dispositif avertisseur de couleur bleue est obligatoire.

Pose aérienne

Possible avec prise en compte de la dilatation (manchons ou lyres de dilatation).

Types de raccordements

- Par électrosoudage (raccords électrosoudables)
- Par raccords à serrage extérieur (raccords compression)
- Par emboîtement auto-verrouillable
- Par soudure au miroir (polyfuseuse)

Labels de qualité

Belgique, Allemagne, Angleterre, Autriche.

Conformité sanitaire : BELGAQUA - KTW - OVGW - ACS.



TUBES PE 100 AEP LIGNES BLEUES EAU POTABLE (SIGMA 80)

Produit admis à la marque NF groupe 2.

Ø Diamètre (mm)	PN 10 (SDR 17) Épaisseur (mm)	PN12.5 (SDR 13.6) Épaisseur (mm)	PN 16 (SDR 11) Épaisseur (mm)	PN 20 (SDR 9) Épaisseur (mm)	PN 25 (SDR 7.4) Épaisseur (mm)
20			3.0	3.0	3.0
25			3.0	3.0	3.5
32	3.0	3.0	3.0	3.6	4.4
40	3.0	3.0	3.7	4.5	5.5
50	3.0	3.7	4.6	5.6	6.9
63	3.8	4.7	5.8	7.1	8.6
75	4.5	5.6	6.8	8.4	10.3
90	5.4	6.7	8.2	10.1	12.3
110	6.6	8.1	10.0	12.3	15.1
125	7.4	9.2	11.4	14.0	17.1
140	8.3	10.3	12.7	15.7	19.2
160	9.5	11.8	14.6	17.9	21.9
180	10.7	13.3	16.4	20.1	24.6
200	11.9	14.7	18.2	22.4	27.4
225	13.4	16.6	20.5	25.2	30.8
250	14.8	18.4	22.7	27.9	34.2
280	16.6	20.6	25.4	31.3	38.3
315	18.7	23.2	28.6	35.2	43.1
355	21.1	26.1	32.2	39.7	48.5
400	23.7	29.4	36.3	44.7	54.7
450	26.7	33.1	40.9	50.3	61.5
500	29.7	36.8	45.4	55.8	
560	33.2	41.2	50.8		
630	37.4	46.3	57.2		
710	42.1	52.2			
800	47.4	58.8			
900	53.3				
1000	59.3				

Longueur de barres à préciser, de 2 à 20 mètres, disponibles aussi en tourets jusqu'au Ø180.



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Raccord PEHD électro-soudables



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

A dark, high-contrast photograph of a worker in a trench. The worker is wearing a white hard hat with safety glasses perched on top, a dark long-sleeved shirt, and work pants. They are leaning over a large, circular opening in the ground. A corrugated pipe is visible in the trench. The overall scene is dimly lit, emphasizing the industrial and safety aspects of the work.

assainissement eu / ep

TUBES PE 100 NF 114.....	30	TUBES PE ANNELÉS EN 13476 CR8	
TUBES ASSAINISSEMENT CR8 À JOINT.....	32	INTERSAN.....	34
RACCORDS ASSAINISSEMENT À JOINT.....	32	TUBES PE DRAINANTS EN 13476.....	37

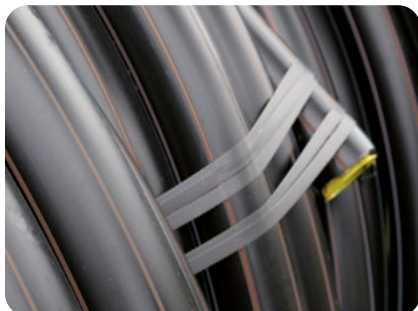


tubes pe 100

noirs ou lignes marron



CARACTÉRISTIQUES



Les tubes PE 100 Groupe 4 sont utilisés pour tous les réseaux sous pression en dehors de l'adduction d'eau potable et de la distribution du gaz.

Matière : la résine de polyéthylène utilisée dans la fabrication des tubes est insensible à la corrosion.

Ces tubes sont fabriqués pour être résistants aux chocs et non cassants. Le stockage en position horizontale est conseillé.

- Pour applications industrie, eau non potable et assainissement sous pression (Groupe 4)

NORME NF 114



Marque de qualité NF 114 pour les tubes polyéthylène PE 100 pour l'industrie, les eaux non potables et l'assainissement sous pression.

Disponibles du PN 6.3 bars au PN 25 bars (voir tableau de correspondance ci-contre).

Les produits concernés et le système qualité mis en oeuvre pour leur fabrication font respectivement l'objet :

- d'essais de conformité suivant la norme NF et spécifications définies par le règlement
- d'audits périodiques du système qualité suivant la norme NF EN ISO 9002

Les tubes peuvent comporter des lignes marron parallèles coextrudées.

MISE EN OEUVRE

Se référer au Fascicule 71 « fourniture, pose et réhabilitation de conduites d'eau à écoulements sous pression ».

Les différents conditionnements disponibles 25 ml, 50 ml et 100 ml en couronnes ou tourets, permettent plus de facilité d'installation.

Pose enterrée

Il est recommandé d'installer le réseau de canalisation à une profondeur permettant de protéger votre installation du gel. D'une manière générale, les profondeurs minimales recommandées sont : de 0.80 m par rapport à la génératrice supérieure des canalisations, ou de 0.40 m pour les branchements posés en terrain privé sans circulation.

Les tubes doivent être posés sur un lit de sable sans éléments durs et tranchants, l'enrobage doit être constitué de gravier ne dépassant pas 20 mm de granulométrie (cf. Fascicule 71). Vérifier l'état des tubes avant remblai.

Grillage avertisseur - rappel législatif :

La pose d'un dispositif avertisseur de couleur marron est obligatoire.

Pose aérienne

Les tubes peuvent être posés sans conditions particulières, avec prise en compte de la dilatation (manchons ou lyres de dilatation)

Types de raccordements

- Par électrosoudage (raccords électrosoudables)
- Par raccords à serrage extérieur (raccords compression)
- Par emboîtement auto-verrouillable
- Par soudure au miroir (polyfuseuse).

FAÇONNAGE - PIÈCES SUR MESURE

Croix 90° PEHD façonnée

Coude 90° PEHD façonné (R=3xD)



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com


TUBES PE 100 NOIRS OU LIGNES MARRON (SIGMA 80)

Produits admis à la marque NF groupe 4.

Ø Diamètre (mm)	PN 10 (SDR 17) Épaisseur (mm)	PN12.5 (SDR 13.6) Épaisseur (mm)	PN 16 (SDR 11) Épaisseur (mm)	PN 20 (SDR 9) Épaisseur (mm)	PN 25 (SDR 7.4) Épaisseur (mm)
20				2.3	3.0
25				3.0	3.5
32				3.6	4.4
40				4.5	5.5
50				5.6	
63				7.1	
75				8.4	
90	5.4	6.7	8.2	10.1	12.3
110	6.6	8.1	10.0	12.3	15.1
125	7.4	9.2	11.4	14.0	17.1
140	8.3	10.3	12.7	15.7	19.2
160	9.5	11.8	14.6	17.9	21.9
180	10.7	13.3	16.4	20.1	24.6
200	11.9	14.7	18.2	22.4	27.4
225	13.4	16.6	20.5	25.2	30.8
250	14.8	18.4	22.7	27.9	34.2
280	16.6	20.6	25.4	31.3	38.3
315	18.7	23.2	28.6	35.2	43.1
355	21.1	26.1	32.2	39.7	48.5
400	23.7	29.4	36.3	44.7	54.7
450	26.7	33.1	40.9	50.3	61.5
500	29.7	36.8	45.4	55.8	
560	33.2	41.2	50.8		
630	37.4	46.3	57.2		
710	42.1	52.2			
800	47.4	58.8			
900	53.3				
1000	59.3				

Longueur de barres à préciser, de 2 à 20 mètres, disponibles aussi en tourets jusqu'au Ø180.


PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Raccord PEHD électro-soudables


 TARIFS SUR DEMANDE
 CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

tubes assainissement cr8 à joint



EN-13476-2

TUBES ASSAINISSEMENT CR8 À JOINT

Tubes en PVC CR8 à parois structurées avec couches interne et externe à surface lisse. Rapport qualité prix imbattable face au béton, à la fonte, au polypropylène, au grès ou au PRV. Les tubes CR8 sont destinés à la réalisation de réseaux d'assainissement gravitaire. Ils sont essentiellement utilisés pour les eaux usées et les eaux pluviales. Les tubes CR8 sont généralement enterrés.



- Bague d'étanchéité sertie



BARRES DE 3 ML AVEC BAGUE D'ÉTANCHÉITÉ INTÉGRÉE

Ø Nominal (mm)	Ø Intérieur (mm)	Longueur (ml)	Palette (ml)	Nb de barres	Module cond
110	100	3	228	76	1
125	114	3	159	53	1
160	146	3	99	33	1
200	182	3	69	23	1
250	228	3	33	11	1
315	288	3	24	8	1
400	365	3	15	5	1
500	459	3	6	2	1
630	580	3	6	2	1

raccords assainissement à joint

NF 442 SDR 41
N° 69-01-RA-10



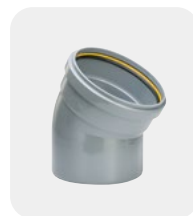
COUDE 15° MF

Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOM15110G	•	36
125	SACOM15125G	•	24
160	SACOM15160G	•	12
200	SACOM15200G	•	
250	SACOM15250G	•	
315	SACOM15315G	•	



COUDE 30° MF

Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOM30110G	•	32
125	SACOM30125G	•	24
160	SACOM30160G	•	10
200	SACOM30200G	•	
250	SACOM30250G	•	
315	SACOM30315G	•	



COUDE 45° MF

Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOM45110G	•	28
125	SACOM45125G	•	20
160	SACOM45160G	•	8
200	SACOM45200G	•	
250	SACOM45250G	•	
315	SACOM45315G	•	
400	SACOM45400G	•	



COUDE 45° FF

Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOF45110G		
200	SACOF45200G		
250	SACOF45250G		
315	SACOF45315G		



BOUCHON MÂLE



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SABOU110G		20
125	SABOU125G		16
160	SABOU160G	•	20
200	SABOU200G	•	20
250	SABOU250G		
315	SABOU315G		

NF 442 SDR 41
N° 69-01-RA-10



COUDE 87° MF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOM87110G	•	20
125	SACOM87125G	•	14
160	SACOM87160G	•	8
200	SACOM87200G	•	
250	SACOM87250G		
315	SACOM87315G		
400	SACOM87400G		

COUDE 87° FF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOF87110G		30
125	SACOF87125G		10
160	SACOF87160G		12
250	SACOF87250G		
315	SACOF87315G		

CULOTTE 45° MF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACLM45110G	•	12
125	SACLM45125G	•	8
160	SACLM45160G	•	4
200	SACLM45200G	•	
250	SACLM45250G	•	
315	SACLM45315G		

CULOTTE 45° FF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACL45110G		
160	SACL45160G		
200	SACL45200G		
250	SACL45250G		
315	SACL45315G		

CULOTTE 87° MF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACLM87110G	•	14
160	SACLM87160G	•	5
200	SACLM87200G	•	
250	SACLM87250G	•	
315	SACLM87315G		

CULOTTE 87° FF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACL87110G		18
125	SACL87125G		
200	SACL87200G		
250	SACL87250G		
315	SACL87315G		

MANCHON FF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SAMAN110G	•	32
125	SAMAN125G	•	20
160	SAMAN160G	•	12
200	SAMAN200G	•	
250	SAMAN250G		
315	SAMAN315G		

COULISSE FF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
110	SACOU110G	•	32
125	SACOU125G	•	24
160	SACOU160G	•	12
200	SACOU200G	•	
250	SACOU250G	•	
315	SACOU315G	•	

RÉDUCTION EXCENTRÉE MF



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
125/110	SARED1211G	•	20
160/110	SARED1611G	•	25
160/125	SARED1612G	•	25
200/125	SARED2012G		
200/160	SARED2016G	•	10
250/200	SARED2520G	•	
315/250	SARED3125G	•	

CULOTTE RÉDUITE 45° MF

NOUVEAUTÉ



Ø (mm)	Référence	NF	Cart.
160 x 110	SACLRM451611	•	5
160 x 125	SACLRM451612	•	4
200 x 160	SACLRM452016	•	

tubes pe annelés cr8 intersan



NORMES & CARACTÉRISTIQUES

Les tuyaux annelés INTERSAN sont réalisés en polyéthylène haute densité conforme aux prescriptions définies par la norme EN 13476 pour la série Ø extérieur nominal. Cette matière leur confère les qualités suivantes :

Résistance chimique

Ils sont très résistants à la corrosion, à l'action des bases et des acides, ce qui leur permet d'être utilisés pour toutes les eaux usées domestiques, les eaux pluviales, les eaux de surface et les eaux souterraines.

Après vérification de la nature de l'effluent, de sa température et de sa compatibilité avec la résistance du polyéthylène, ils peuvent également être utilisés pour l'évacuation des eaux industrielles.

Résistance à l'abrasion

Le polyéthylène est une des matières premières les plus performantes concernant la résistance à l'abrasion.

De ce fait, il n'y a pas de dégradation du fil d'eau.

Rugosité hydraulique faible

Les tuyaux INTERSAN offrent une paroi intérieure complètement lisse ; la conception des jonctions assure de bonnes performances hydrauliques : ils peuvent être utilisés sur de très faibles pentes (économie de terrassements).

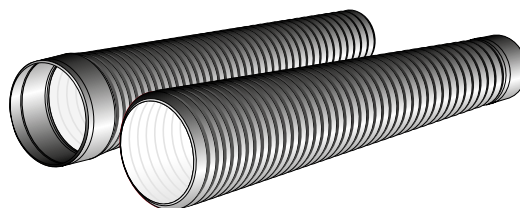
Légereté

Leur poids réduit est un atout majeur pour leur facilité de pose : une barre de 6 ML de diamètre 315 ne pèse que 28 kg...

Grâce à leur principe de co-extrusion et à leur paroi extérieure annelée, les tubes offrent une rigidité annulaire supérieure à CR8, conformément à la norme ISO 9969. Leur structure annulaire en polyéthylène leur confère une flexibilité et leur permet de s'adapter aux mouvements du sol pour corriger les éventuelles mauvaises conditions de pose en évitant les fissures.

DOMAINES D'APPLICATIONS

Les tubes INTERSAN à paroi structurée sont utilisables dans la réalisation de branchements et de collecteurs d'assainissement enterrés. Ce système est destiné à l'écoulement gravitaire des eaux de surface et souterraines. Ils constituent la solution idéale pour tout type de terrain, qu'il s'agisse de rejets résiduels ou de rejets d'origine industrielle.





TUBES PEHD ANNELÉS DOUBLE PAROI INTERSAN

Intérieur lisse pour réseaux d'assainissement gravitaires selon la Norme EN 13476.

Les tubes INTERSAN ont une paroi extérieure annelée noire, ce qui leur donne une excellente résistance à l'action des rayons ultraviolets.

Ø Extérieur	Ø Intérieur	Longueur (ML)	Palette (ML)	Prém manchonné
160	139	6.0	198	•
200	174	6.0	210	•
250	218	6.0	66	•
315	278	6.0	54	•
354	300	6.0	48	•
400	350	6.0	36	•
472	400	6.0	36	•
500	439	6.0	24	•
588	500	6.1	4 barres	•
630	556	6.1	3 barres	•
700	605	6.1	2 barres	•
800	715	6.1	3 barres	•
1000	880	6.1	2 barres	•
1200	1027	6.25	2 barres	•

- Excellente résistance aux U.V.



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

Autres diamètres et épaisseurs disponibles sur consultation.

tubes pe annelés cr8 intersan



EN-13476

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

	Prescriptions	Paramètres d'essai	Méthodes d'essai
Rigidité annulaire	8 KN/m ²	Doit être conforme à ISO 9969	EN ISO 9969
Résistance aux chocs à 0°C	T.I.R. ≤ 10%	Température d'essai : 0°C Milieu de conditionnement : eau ou air Type de percuteur : eau ou air Hauteur de percuteur : 2000 mm	EN 744
Flexibilité annulaire 30	30%	Déformation : 30% d _{em}	EN 1446
Taux de fluage	PE ≤ 4	Température d'essai : 23 +/- 2°C	EN ISO 9967

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

	Prescriptions	Paramètres d'essai	Méthodes d'essai
Résistance à la chaleur ou test d'étuve	Les tubes ne doivent pas présenter de fissures, de délaminations ou de défauts apparents	Température : 110 + 2°C Temps d'immersion e ≤ 8 mm : 30 min e > 8 mm : 60 min	UNE EN 12091

CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES

	Prescriptions	Paramètres d'essai	Méthodes d'essai
Étanchéité des unions	Sans fuite	Température : 23 +/- 2°C Pression eau (15 min) : 0.05% Pression eau (15 min) : 0.5 bars Pression air intérieur négatif (15 min) : - 0.3 bars	UNI EN 1277 condition B et C

DÉBIT GRAVITAIRE (MODÉLISATION MANNING-STRICKLER)

Débit en litres/seconde

Diamètre extérieur		160	200	250	315	350	400	465	500	580	630	700	800	1000
Pente en mm/m	1.00 mm/m						51		91		171		320	586
	3.00 mm/m				47	62	88	133	158	242	296	393	554	1005
	5.00 mm/m		18	32	60	80	113	172	204	312	382	508	715	1310
	10.00 mm/m	14	25	45	85	113	160	244	288	442	540	718	1011	1853

ESSAIS LES PLUS REPRÉSENTATIFS

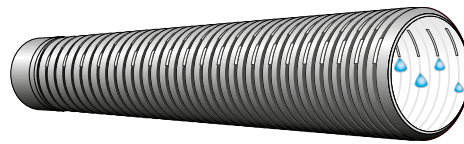
Essais	Méthodes	Unités	160	200	250	315	350	400	465	500	580	630	700	800	1000
Indice de fluidité à chaud 5 kg 190°C	ISO 1133	gr/10 min	0.81	0.80	0.82	0.81	-	0.78	-	0.79	-	0.84	-	0.85	0.84
Résistance aux chocs	UNE EN744	% rupture	<7%	<7%	<6%	<5%	-	<2.5%	-	<1%	-	<2%	-	<2%	<0%
Retrait longitudinal	UNE EN743	% mm	1.80%	1.80%	1.30%	1.50%	-	1.05%	-	1.13%	-	1.28%	-	1.16%	1.07%
Rigidité annulaire	ISO 9969	KN/m	10.61	8.94	12.60	8.70	-	9.73	-	8.56	-	9.55	-	8.86	11.53
Flexibilité annulaire	EN1446	essai	> 30% sans rupture												
Étanchéité de la jonction	UNE EN1277	essai	PN 0.5 bar : 3 h sans défaut / PN 0.8 bar : 2 h sans défaut												

tubes pe drainants

CARACTÉRISTIQUES



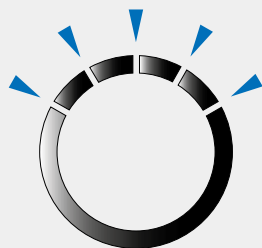
- Utilisation pour drainage
- Possibilité d'avoir différents types de fentes en fonction de l'application
- Intérieur lisse pour réseaux d'assainissement gravitaires selon la norme EN 13476-1



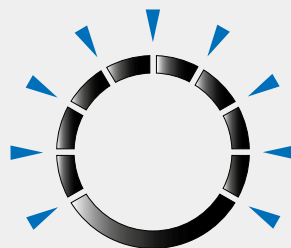
TUBES PEHD DRAINANTS DOUBLE PAROI

Ø Extérieur	Ø Intérieur	Palette (ML)	Nb tubes	Longueur utile (mm)	Prémanchonné	Joint montés
120	100	648	108	6.00	•	•
177	160	288	48	6.00	•	•
232	200	138	23	6.00	•	•
290	250	96	16	6.00	•	•
345	300	54	9	6.00	•	•
398	350	54	9	6.00	•	•
500	433	12.2	2	5.85	•	•
630	546	12.2	2	5.85	•	•
800	693	6.1	1	5.85	•	•
1000	867	6.25	1	5.85	•	•
1200	1036	6.25	1	5.85	•	•

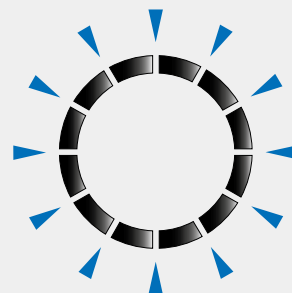
TYPES DE FENTES



Fendu 120°



Fendu 220°



Fendu 360°



réseaux secs



FOURREAUX PE 100 NF 114.....	40	MANCHONS TRANSLUCIDES ET BOUCHONS.....	43
RACCORDS À EMBOÎTEMENT		GAINES PVC T-LST INTERGAINÉ.....	44
AUTO-VERROUILLABLE.....	41	RÉSEAUX MULTITUBULAIRES INTERGAINÉ.....	45
TUBES PEHD FIBRE OPTIQUE.....	42	COURBES POUR GAINES PVC T-LST.....	46
TUBES PEHD FILETÉS / TARAUDÉS.....	42	MANCHONS ET BOUCHONS POUR GAINES	
TOURETS FIBRE OPTIQUE.....	43	PVC T-LST.....	47



Fourreaux pe 100



CARACTÉRISTIQUES

Ces tubes sont destinés à la construction des réseaux enterrés des lignes HTB1 - HTB2 - HTB3. Ils sont utilisés pour tous les niveaux de tension : HTB1: 63 à 90 KW / HTB2 : 150 à 225 KW / HTB3 : 400 KW.

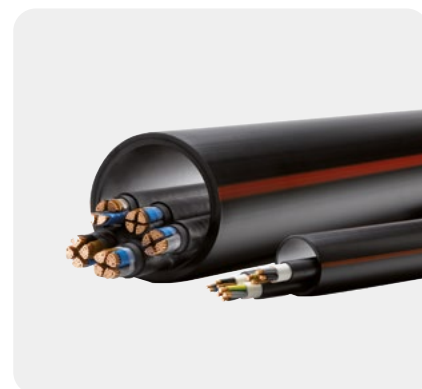
Normes : tubes conformes aux exigences techniques NF 114 Groupe 5.
Protection de câbles pour liaisons souterraines.

Systèmes d'assemblage agréés RTE :

- Manchons électrosoudables universels
- Manchons à emboîtement et verrouillage automatique

Autres systèmes d'assemblage :

- Manchons avec serrage mécanique pour les petits diamètres
- Filetage/taroudage (voir pages suivantes)



TUBES POUR TÉLÉCOMMUNICATIONS ET CÂBLES DE TERRE

NF 114 - GROUPE 5

PEHD	SDR 21 (PN 6.3)	SDR 17 (PN 8)	SDR 13.6 (PN 10)	SDR 11 (PN 12.5)	SDR 9 (PN 16)
PE100	SDR 21 (PN 8)	SDR 17 (PN 10)	SDR 13.6 (PN 12.5)	SDR 11 (PN 16)	SDR 9 (PN 20)
Ø Diamètre (mm)	Épaisseurs				
40			3	3.7	
50			3.7	4.6	
63			4.7	5.8	
75		4.5	5.6	6.8	
90	4.3	5.4	6.7	8.2	
110	5.3	6.6	8.1	10	

Autres diamètres et épaisseurs disponibles sur consultation.

Tubes noirs avec lignes ROUGE ou VERT

TUBES POUR LIGNES HTB

NF 114 - GROUPE 5

Conditionnement : barres jusqu'à 20 mètres, couronnes et tourets jusqu'au Ø180 mm.

PEHD	SDR 21 (PN 6.3)	SDR 17 (PN 8)	SDR 13.6 (PN 10)	SDR 11 (PN 12.5)	SDR 9 (PN 16)
PE100	SDR 21 (PN 8)	SDR 17 (PN 10)	SDR 13.6 (PN 12.5)	SDR 11 (PN 16)	SDR 9 (PN 20)
Ø Diamètre (mm)	Épaisseurs				
125	6	7.4	9.2	11.4	
140	6.7	8.3	10.3	12.7	
160	7.7	9.5	11.8	14.6	
180	8.6	10.7	13.3	16.4	
200	9.6	11.9	14.7	18.2	22.4
225	10.8	13.4	16.6	20.5	
250	11.8	14.8	18.4	22.7	
280	13.4	16.6	20.6	25.4	

Autres diamètres et épaisseurs disponibles sur consultation.

Tubes noirs avec lignes ROUGE



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

raccords à emboîtement auto-verrouillable

CARACTÉRISTIQUES

Application

Ce système composé de tubes et raccords en polyéthylène permet de réaliser des canalisations complètes par simple emboîtement et sans aucune opération de soudage.

Avantages du système

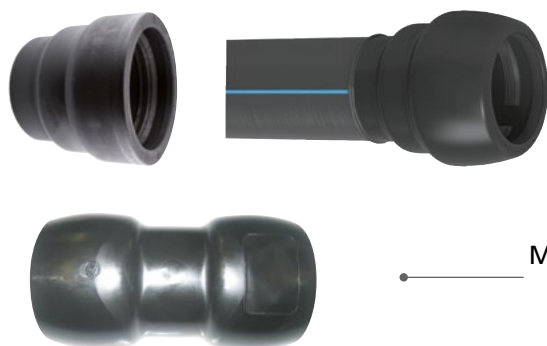
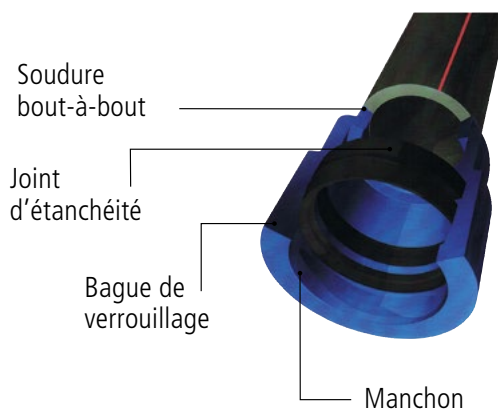
Ce système offre une solution rapide et prête à poser, sans soudure pénalisant la cadence d'avancement du chantier, ou demandant des conditions climatiques particulières.

Descriptif technique

Les tubes se composent d'une extrémité mâle (tube lisse chanfreiné) et d'une extrémité femelle contenant un joint d'étanchéité et une bague de verrouillage.

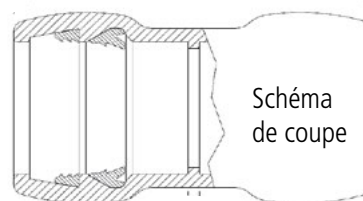
Bague de verrouillage

Lors de l'emboîtement, la bague de verrouillage est repoussée en fond de gorge pour permettre le passage du tube. L'emboîtement est réalisé lorsque le repère sur la partie mâle est atteint.



DU DIAMÈTRE 63 AU 250
PN10/PN16 BARS

MANCHON
DOUBLE



PRODUITS COMPLÉMENTAIRES



INTERFIX

Gel lubrifiant 2.5 et 5 litres

GAMME COMPLÈTE
CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS



Raccords PEHD
électro-soudables



Machine à emboîtement



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

tubes pehd fibre optique

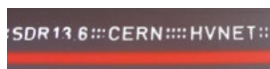
CARACTÉRISTIQUES

Les gaines rainurées et/ou lubrifiées sont destinées à la protection des câbles électriques ou fibres optiques posés par tirage ou portage. Elles sont en PEHD et conformes à la norme NF T 54-072 qui, depuis 2000, est tombée en désuétude du fait des progrès importants accomplis par l'industrie des polyéthylènes.

Elles sont noires (RAL 9005), différenciées entre elles par des bandes de repérage aux couleurs demandées par le client ou par numéros. Chaque gaine est identifiée par la marque de l'usine et par un repérage en longueur.

Résistance à la température	Au transport : À la pose :	-20°C à +60°C -15°C à +40°C
Rayon de courbure minimal admissible à la pose suivant la température	20xDN de la gaine à 20°C 40xDN de la gaine à 0°C 60xDN de la gaine à -10°C	Diamètre d'enroulement sur touret en production : 18-20 x DN minimum
Ovalisation	SDR11 : 5% en sortie de production et 10% sur tube enroulé	
Matière	PE-HD	NF T 54-072
Densité	Supérieure à 0,950g/cm	NF T 54-072
Teneur en noir de carbone	2% (+0,3% – 0,3%)	NF T 54-072
Contrainte au seuil	Supérieure à 16N/mm	NF EN 638
Allongement à rupture	Supérieur à 380%	NF EN 638
Résistance à la pression	165h / 80°C / 4,5 bar 1000h / 80°C / 4,0 bar 10h / 20°C / 10 bar	NF EN 921
Retrait longitudinal à chaud	Inférieur à 3%	NF EN 743

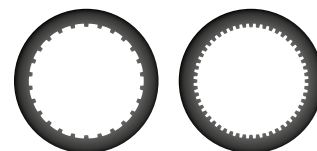
OPTIONS



Marquage du tube personnalisable



Bandes de repérage couleur



Rainurage et / ou lubrifiant

tubes pehd filetés / taraudés

À partir du SDR 11 du Ø90 au Ø400 mm



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

Tourets fibre optique



CARACTÉRISTIQUES

Conditionnement des tourets : couronnes de 25 à 500ML selon les diamètres.
Autres diamètres, épaisseurs et conditionnements réalisables sur mesure et sur demande.

Diamètres standards (mm) des tubes PE pour fibre optique

32 × 2.9

40 × 3.5 (ou 3.7)

50 × 4.6

63 × 5.8

75 × 6.8

manchons translucides et bouchons

CARACTÉRISTIQUES

- Translucides pour une pose précise des tubes
- Pour raccorder les fourreaux de la fibre optique
- Conçus spécialement pour le secteur des télécommunications
- Raccords en polypropylène, corps translucide permettant le positionnement parfait des tubes sans avoir à les marquer
- Plusieurs diamètres disponibles du Ø 16 au Ø 63mm
- Pression maximale de 16 bars

APPLICATIONS

- S'installent comme les manchon compression classiques. Insérer le tube jusqu'à la butée, le tube sera alors visible. S'utilisent aussi bien dans le soufflage de la fibre optique que dans le portage à l'eau.

Composition d'un manchon

- Corps translucide
- Joints NBR pour l'étanchéité
- Bagues de maintien du joint
- Bagues crantées pour serrage du tube
- Écrous de serrage pour l'assemblage



MANCHONS



Ø (mm)	Référence	Cart.
32	S510032T	25
40	S510040T	11

BOUCHONS



Ø (mm)	Référence	Cart.
32	S521032T	50
40	S521040T	24

gaines pvc t-lst intergaine

CARACTÉRISTIQUES



- Pour protection de câbles
- Tubes en PVC pour canalisations de lignes souterraines de télécommunications (T-LST)
- Numéro d'identification : 35/01
- Gaines NF T-LST prémanchonnées en barre de 6 ml
- Norme NF-T 54 018
- Gaines conformes à la spécification L 1551 du CNET
- Matière : PVC de couleur grise
- Marquage de qualité NF T-LST

PROPRIÉTÉS

Le PVC rigide a une tenue élevée aux chocs, il est très résistant aux fissurations, à la rupture et au gel. Il a une grande stabilité dimensionnelle, et résiste à tous les produits chimiques présents en sous-sol. Il a en outre d'autres avantages : stabilité au vieillissement et stabilité des couleurs, faible poids et caractéristiques d'isolation élevées.

Un choix consciencieux des matériaux et un contrôle qualité permanent garantissent la plus haute qualité, et le respect de toutes les normes courantes.

APPLICATIONS



Les gaines NF T-LST INTERGAIN sont utilisées pour la protection de câbles et le passage de lignes souterraines de télécommunications.

GAINES PVC T-LST INTERGAIN

Barres de 6 ML

Ø Diamètre (mm)	Longueur (ML)	Palette (ML)	Nb tubes	Hauteur palette (M)
28 x 1.5	6	4620	770	0.63
45 x 1.8	6	1584	264	0.55
60 x 2.0	6	1188	198	0.69
80 x 2.5	6	894	149	0.88
100 x 2.0	6	756	126	1.15



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

réseaux multitubulaires intergaine

CARACTÉRISTIQUES



- Pour la protection de câbles
- Fabrication sur-mesure
- Les tubes PVC Compact INTERGAINE peuvent être fabriqués sur demande pour répondre à tous types de besoins et d'applications spécifiques : ligne de Tramway, LGV, gaine renforcée...
- Spécial ligne de TRAM

TUBES PVC INTERGAINE

Barres de 6 ML

Diamètre (mm)	Longueur (ML)	Palette (ML)	Nb tubes	Hauteur palette (M)
50 x 2,4	6	1164	194	0.46
50 x 3,7				
63 x 1,9	6	738	123	0.47
63 x 3,0				
75 x 2,2	6	522	87	0.48
75 x 3,6				
90 x 2,7	6	486	81	0.635
90 x 4,3				
100 x 2,2	6	756	126	-
110 x 2,2	6	342	57	0.635
110 x 3,2				
110 x 5,3				
125 x 2,5	6	306	51	0.74
125 x 3,7				
125 x 6,0				
140 x 4,1	6	228	38	0.695
140 x 6,7				
160 x 3,2	6	234	39	0.93
160 x 4,7				
160 x 7,7				
200 x 4,0	6	150	25	0.955
200 x 5,9				


Autres diamètres, épaisseurs et conditionnements peuvent être réalisés sur demande.



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

courbes pour gâines pvc t-lst

CARACTÉRISTIQUES

- Pour protection de câbles
- Courbes réalisées avec de la gaine PVC T-LST 

COURBES 45°



Ø (mm)	Rayon (mm)	Type	Mâle - Femelle		Femelle - Femelle
			Référence	Type	Référence
28	525	MF	S2852545MF	FF	2852545FF
45	525	MF	S4552545MF	FF	S4552545FF
45	725	MF	S4572545MF	FF	4572545FF
60	525	MF	-	FF	6052545FF
60	725	MF	-	FF	S6072545FF
80	725	MF	S8072545MF	FF	8072545FF

COURBES 90°



Ø (mm)	Rayon (mm)	Type	Mâle - Femelle		Femelle - Femelle
			Référence	Type	Référence
28	210	MF	S2821090MF	FF	-
45	210	MF	S4521090MF	FF	S4521090FF
45	360	MF	S4536090MF	FF	S4536090FF
60	210	MF	S6021090MF	FF	6021090FF
60	360	MF	S6036090MF	FF	6036090FF
80	360	MF	S8036090MF	FF	8036090FF

FAÇONNAGE - PIÈCES SUR MESURE



 TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

manchons et bouchons pour gâines pvc t-lst

MANCHONS



Ø (mm)	Type	Référence
45	MF	S45MANFF
60	MF	S60MANFF
80	MF	S80MANFF

Femelle - Femelle

BOUCHONS FEMELLE



Ø (mm)	Référence	Cond
45	SLSTBOU045	100
60	SLSTBOU060	100
80	LSTBOU080	50
100	LSTBOU100	50

BOUCHONS ETUY B



Ø (mm)	Référence	Cond
45	S45ETUYB	100
60	60ETUYB	50
80	80ETUYB	50

RÉDUCTION FF



Ø (mm)	Référence	Cond
28 x 45	2845REDF	

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES



INTERFIX

Colles et décapants PVC
GAMMES COMPLÈTES
CATALOGUE FITT BUILDING SOLUTIONS

TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

détection - protection des réseaux



GAINES TPC ANNELÉES PE.....	50	FIL INOX POUR DÉTECTION DE RÉSEAUX.....	52
GRILLAGES AVERTISSEURS.....	51	GRILLAGE DE BALISAGE ET EMBOUTS DE	
GRILLAGES AVERTISSEURS DÉTECTABLES.....	52	SÉCURITÉ.....	53
PLAQUES DE PROTECTION.....	52		

5

gaines tpc et annelées pe



EN-161386
EN-61386-24

CARACTÉRISTIQUES



Système de conduits protecteurs de câbles.

Normes européennes : NF EN 61386 et EN 61386-24 pour les gaines TPC de couleur rouge, et pour les gaines annelées de couleur jaune, verte et bleue. Seuls les conduits de couleur rouge et de la classe N portent la marque déposée TPC NF.

- Température minimum de mise en oeuvre : -15°C
- Tubes annelés à l'extérieur, intérieur lisse en polyéthylène
- Livrées en couronnes avec fil de tirage et manchon

APPLICATIONS

Rouge (câbles électriques) - Jaune (tuyau gaz) - Vert (câbles de télécommunication) - Bleu (adduction d'eau).

Les profondeurs de pose sont de 0.70 mètre sous trottoir et de 1.00 mètre sous chaussée. Dans la tranchée, l'intervalle minimum entre deux canalisations doit être au moins de 0.20 mètre, ceci afin d'éviter l'influence thermique d'un câble sur l'autre. Au dessus de chaque canalisation à 0.20 mètre, un dispositif avertisseur doit-être posé ; il doit être de la même couleur que la canalisation.

EXCLUSIF : COURONNE DE 15 ML

Diamètre (mm)	Couronne (ml)	Référence / Couleur			
		ROUGE	JAUNE	VERT	BLEU
40	15 ml	STPCR15040	STPCJ15040	STPCV15040	STPCB15040
	25 ml	STPCR25040	STPCJ25040	STPCV25040	STPCB25040
	50 ml	STPCR50040		STPCV50040	STPCB50040
50	15 ml	STPCR15050			
	25 ml	STPCR25050	STPCJ25050	STPCV25050	STPCB25050
	50 ml	STPCR50050			STPCB50050
63	15 ml	STPCR15063			
	25 ml	STPCR25063	STPCJ25063	STPCV25063	STPCB25063
	50 ml	STPCR50063		STPCV50063	STPCB50063
75	15 ml	STPCR15075			
	25 ml	STPCR25075			
	50 ml	STPCR50075			STPCB50075
90	15 ml	STPCR15090			
	25 ml	STPCR25090		STPCV25090	STPCB25090
	50 ml	STPCR50090			

Autres couleurs disponibles sur demande :



manchons tpc

MANCHONS TPC



Diamètre (mm)	Référence	Carton
40	SMANTPC040	25
50	SMANTPC050	36
63	SMANTPC063	50
75	SMANTPC075	16
90	SMANTPC090	7
110	SMANTPC110	8

grillages avertisseurs

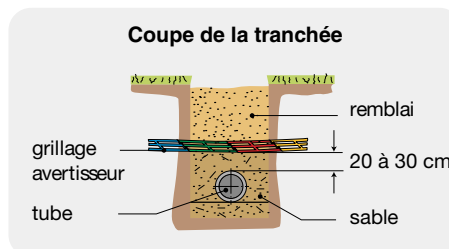


CARACTÉRISTIQUES



Les grillages avertisseurs signalent la présence de canalisations enterrées et sont constitués de matière plastique, qui par sa nature, a une exceptionnelle longévité. Ils laissent passer les infiltrations d'eau dans le sol et les fines particules de matériaux. Ils sont destinés à être posés dans les tranchées à une distance de 20 à 30 cm au dessus de l'ouvrage à signaler.

- Rigidité transversale pour une pose facilitée
- Planéité évitant l'effet de vrillage



CERTIFICATION ET NORME

L'objet principal de la norme concerne les propriétés du grillage, qui doit s'allonger avant rupture lorsqu'il est agrippé par une pelle. La marque NF certifie la conformité au référentiel* de certification NF113 et à la norme NF EN 12613 relative aux ouvrages enterrés. Les caractéristiques certifiées sont : la résistance mécanique, la tenue de la couleur et les caractéristiques de signalisation.

Cette norme est née de la volonté des administrations : France Télécom, ENEDIS et des entreprises BTP.

La marque NF concerne uniquement les dimensions : 0.30 M x 25 ML et 0.30 M x 100 ML.

Emballage de faible encombrement opaque et résistant aux U.V. conforme aux exigences de la norme.

EXCLUSIF : ROULEAUX DE 25 ML

Dimensions	Référence / Couleur						NF
	ROUGE	VERT	BLEU	JAUNE	MARRON	BLANC	
0.30 M x 25 ML	SGA30025R	SGA30025V	SGA30025B	SGA30025J			•
0.30 M x 100 ML	SGA30100R	SGA30100V	SGA30100B	SGA30100J	SGA30100M	SGA30100BL	•
0.50 M x 100 ML	SGA50100R						

Autres couleurs disponibles sur demande : ORANGE VIOLET

Couleurs permettant l'identification des canalisations à protéger

- | | |
|--|--|
| Réseaux électriques BT et HT | Gaz combustible (transport ou distribution). Hydrocarbures |
| Eau potable, distribution et transport | Télécommunications et vidéo en pleine terre et sous fourreaux |
| Assainissement et Pluvial | Produits chimiques (autres que hydrocarbures et gaz combustibles) |
| Chauffage urbain, climatisation urbaine | Équipement routier dynamique < 50V |

TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

*Référentiel de certification NF113 disponible sur le site www.marque-nf.com

grillages avertisseurs détectables



CARACTÉRISTIQUES

Un fil isolé inoxydable est intégré directement dans la structure du grillage. Ce fil est dénudé à chaque extrémité des rouleaux permettant ainsi une connexion par épissure. Largeurs de 5 à 50 cm / longueurs de 100 à 300 ML.

Normes

La marque NF certifie la conformité au référentiel* de certification NF113 et à la norme NF EN 12613 relative aux ouvrages enterrés. Les caractéristiques certifiées sont : la résistance mécanique, la tenue de la couleur et les caractéristiques de signalisation. Cette norme est née de la volonté des administrations : France Télécom, ENEDIS, et des entreprises BTP. La marque NF concernent uniquement les largeurs de 0.20 M et 0.30 M dans toutes les longueurs.



plaques de protection

APPLICATION

Des plaques de protections mécaniques sont utilisées pour l'identification et surtout pour la protection des réseaux enterrés. Elles peuvent remplacer le grillage avertisseur lorsque la conduite se situe sous faible charge ou dans des zones à forte densité d'ouvrages enterrés.

DIMENSIONS DES PLAQUES : 25 CM x 100 CM x 1CM

PALETTE DE 500 PIÈCES



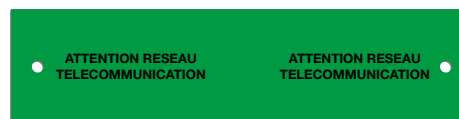
Réf : SPP250R



Réf : SPP250J



Réf : SPP250B



Réf : SPP250V

fil inox pour détection de réseaux



FIL INOX

Diamètre (mm)	Diamètre fil + gaine	Matière gaine	Longueur
0.8	2.8	PEHD vert	1000 M

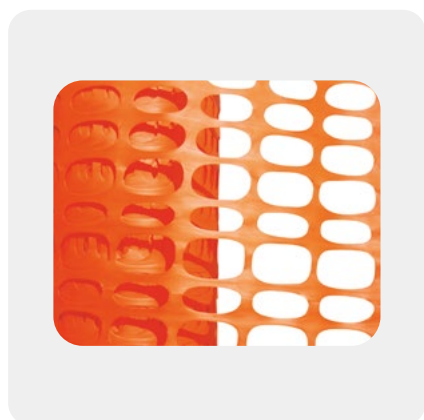
Mise en oeuvre

Le fil est déroulé le long de la canalisation dans la fouille avant remblaiement. Grâce à une impulsion électrique, le réseau enterré peut-être géolocalisé par électromagnétisme pour permettre toute intervention, rénovation ou évolution du réseau.



*Référentiel de certification NF113 disponible sur le site www.marque-nf.com

grillage de balisage



CARACTÉRISTIQUES

Le grillage de balisage sert de clôture de chantier ou de grandes clôtures d'élevage agricole. Cette barrière de balisage permet également la délimitation des zones dangereuses ou de parcours obligatoire, dans le cas de chantiers pour travaux publics, par exemple. Elle peut être utilisée dans l'horticulture ou toutes autres applications. Matière : PEHD anti U.V.

Dimensions	Référence	Rouleaux/Palette
1 m x 50ML	SBALI150	64

- Délimitation et signalisation de tous types de chantier
- Parfaitement adapté aux travaux de voirie et aux chantiers mobiles
- En PEHD de couleur orange
- Haute visibilité même à distance



embouts de sécurité



CARACTÉRISTIQUES

Embouts de sécurité pour la prévention des accidents, munis de pinces à clips accélérant la pose du grillage de balisage en évitant la pose de fixations supérieures. Adaptables aux piquets du diamètre Ø8 au Ø28 mm (piquets non fournis).

Référence	Sachet
SEMBSEC	10

- Équipés de pinces pour accrocher le grillage



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com



dragage

TUBES PEHD POUR DRAGAGE	56	FLOTTEURS POUR DRAGAGE.....	58
-------------------------------	----	-----------------------------	----



tubes pehd pour dragage

CARACTÉRISTIQUES

La durée de vie minimum en conditions normales d'utilisation d'un tube PEHD est de 100 ans.

Contrairement à de nombreux matériaux, le PE possède donc une durée de vie exceptionnelle.

Ce matériau se distingue notamment par :

- Une résistance à l'entaillage et au fissurage.
- Une résistance permanente au fluage.
- Une stabilité et flexibilité (module de fluage*).

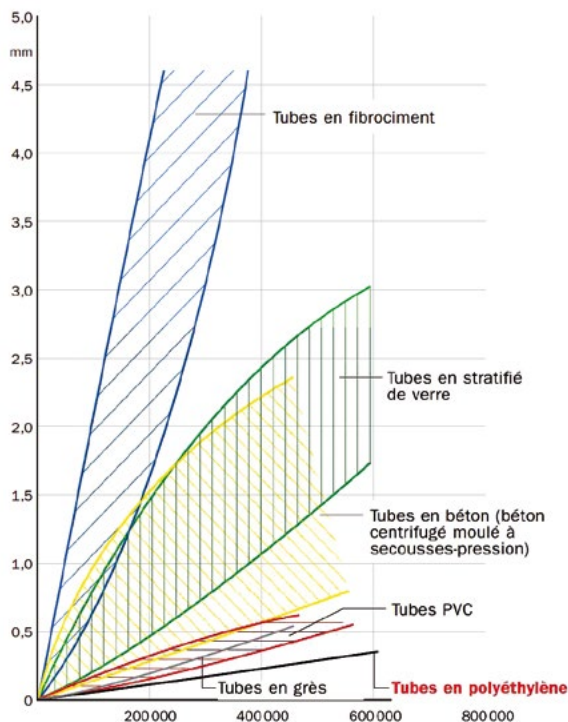


*Le fluage est le phénomène physique qui provoque la déformation irréversible d'un matériau soumis à une contrainte constante.

RÉSISTANCE À L'USURE (CONTROLÉE PAR LE PROCÉDÉ DE DARMSTADT)

Dans les canalisations d'eaux usées, les eaux s'écoulent parfois à grande vitesse et peuvent par ailleurs avoir une teneur extrêmement forte en matières solides. Cela entraîne une abrasion importante des tubes fabriqués en matériaux classiques, notamment dans le fond des canalisations, et donc à la longue une usure des tubes.

En raison de leur grande résistance à l'usure, les tubes en PE conviennent parfaitement à cet usage, comme l'attestent les essais effectués.



Procédé de Darmstadt

Le procédé développé à l'école supérieure de Darmstadt prévoit un demi-tube de 1 M de long oscillant avec une fréquence de 0.18 Hz. La mesure de l'abrasion est représentée par la perte locale d'épaisseur après un temps donné. Les résultats d'essai montrent clairement l'avantage des tubes en plastiques pour le transport de matières solides dans les conduites à écoulement libre.

tubes pchd pour dragage



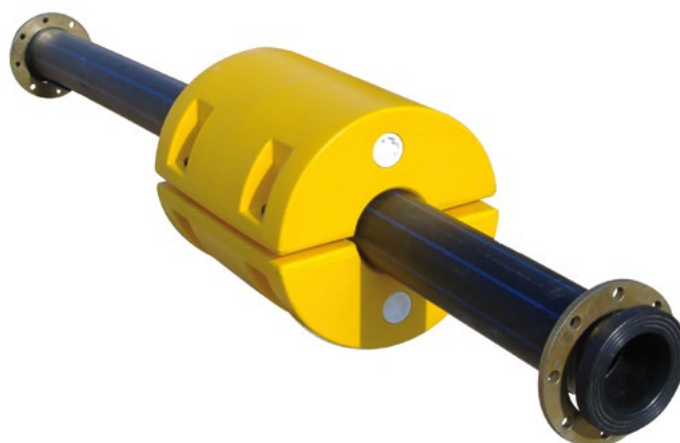
MISE EN OEUVRE

Les tubes polyéthylène fournis en barres de 6 m, 12m ou plus sont équipés aux extrémités de collets/brides et sont adaptés au transport d'eaux chargées en limon ou sable, dans l'activité dragage.

La jonction des tubes est réalisée par brides (acier brut, acier galvanisé, aluminium ou acier avec revêtement en plastique).

Prévoir le kit de vis acier ou inox selon les dimensions et quantités choisies.

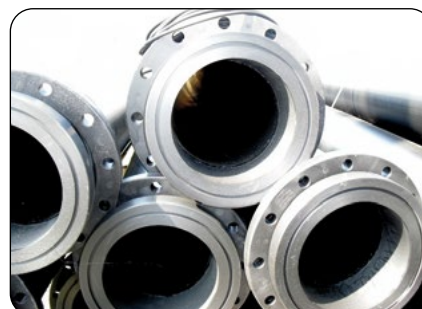
Kit complet de vis, écrous, et rondelles sur demande.



Possibilité de collets percés



Possibilité de collets avec joint torique



Flotteurs

CARACTÉRISTIQUES



Flotteurs cylindriques en demi-coque monolithique de polyéthylène moyenne densité, réalisés selon la technique d'impression rotative qui garantit, d'une part une épaisseur des parois constante de 8/12 mm, d'autre part une excellente résistance aux chocs, aux abordages et au vieillissement.

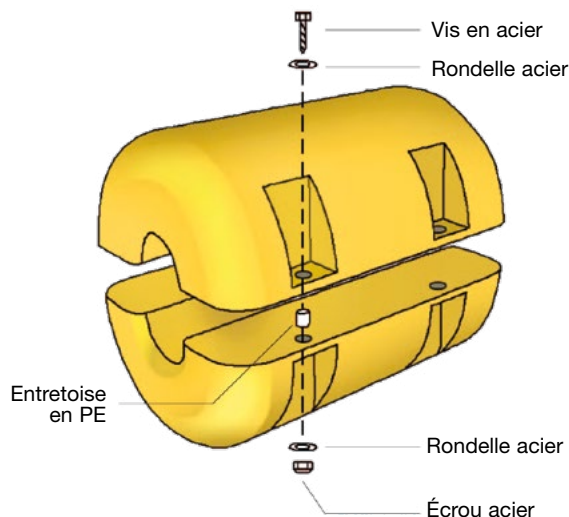
Les flotteurs sont disponibles dans les versions :

- vides
- remplis de mousse polyuréthane expansé de densité 60kg/m³.

Les flotteurs sont normalement utilisés pour mettre en flottaison des réseaux en polyéthylène ou autre matériel, pour les travaux de dragage par exemple.

COMPOSITION

- 2 demi-coques cylindriques pour un montage et un stockage plus facile
- 2 demi-coques cylindriques pour un montage et un stockage plus facile
- Couleur : jaune (bleu, rouge ou autre couleur à la demande)
- Aspect externe : lisse ou nervuré
- Trou pour la boulonnerie de jonction : 2 longueurs de 700 ou 4 longueurs de 1200 × longueur 550 mm selon les modèles
- Ferrure : vis, rondelles, écrous, entretoise (compris).
- Version vide : profondeur maximum 2 à 3 mètres
- Version mousse : profondeur maximum de 40 mètres
- Version super mousse : profondeur marine au-delà des 40 m (densité polyuréthane expansé à calculer).



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

Flotteurs

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

Longueur mm	DIMENSIONS DES FLOTTEURS			FLOTTEUR VIDE	FLOTTEUR MOUSSE
	Ø tube mm	Ø extérieur mm	Ø intérieur mm	Poussée nette Kg	Poussée nette Kg
L = 550	110	450	95	81	76
	125	450	120	80	75
	140	450	135	78	73
	160	450	135	77	72
L = 700	180	800	180	276	260
	200	800	200	274	258
	225	800	225	266	250
	250	800	250	260	244
	280	1000	280	388	364
	315	1000	315	376	354
	355	1000	355	374	352
	400	1400	400	840	790
	450	1400	400	820	770
	500	1400	400	794	746
	560	1400	400	760	714
	L = 1200	180	750	180	480
225		750	220	475	447
250		750	230	470	442
280		850	280	580	545
315		850	305	565	431
350		850	330	555	522
400		850	390	490	461
400		1250	390	1270	1194
450		1250	440	1230	1156
500		1250	490	1190	1119
560		1250	550	1135	1067
630		1250	620	1050	987
630		1500	620	1700	1598
710		1500	700	1600	1505



TARIFS SUR DEMANDE
CONTACTEZ-NOUS PAR MAIL :
travaux-publics@fitt.com

fiche d'ouverture de compte

À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AVEC TOUTE FICHE D'OUVERTURE DE COMPTE

TRAVAUX PUBLICS

Raison sociale : Forme juridique :

..... Capital :

Nom du dirigeant : Date de création :

Tél. : Site internet :

Fax : Appartenance à un groupement : OUI NON

E-mail : Si oui lequel :

DÉMATÉRIALISATION DES FACTURES - E-mail de facturation/comptabilité :

Nom et adresse postale du donneur d'ordre :

Interlocuteur et adresse si envoi postal des factures :

Nom et adresse postale du payeur :

Nom et adresse postale de livraison principale :

SIREN : N° TVA intra :

• SI FRANCHISE DE TAXE, INDIQUER LE NUMÉRO ET FOURNIR L'ATTESTATION :

• SI TVA DE 10% AVEC LE RÉGIME CORSE, INDIQUER LE NUMÉRO ET FOURNIR L'ATTESTATION :

Domiciliation bancaire - nom, adresse :

Code banque : Guichet : N° compte : Clé :

MODE DE RÈGLEMENT SOUHAITÉ :

VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL VOUS CONFIRMERA LE MODE DE RÈGLEMENT RETENU

LCR magnétique directe 30 jours fin de mois le 15 Virement 30 jours fin de mois le 15

Il est expressément convenu que toute commande qui nous est adressée est en acceptation par l'acheteur de l'intégralité de nos conditions de vente (dont l'acheteur déclare avoir pris connaissance) et en particulier la clause pénale, les intérêts de retard et la clause de réserve de propriété.

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Il a été expressément convenu entre les parties que la clause du transfert de propriété fait partie des accords commerciaux entre les partenaires. Il est notamment convenu que les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'à paiement intégral du prix convenu, le règlement judiciaire ou la liquidation des biens de l'acheteur ne peuvent modifier la présente clause. La revendication pourra alors s'exercer sur les marchandises en vertu des dispositions de la loi 80.335 du 12.05.1980. L'acheteur devra faire connaître au vendeur toute revendication quelconque par un tiers des marchandises en cause notamment en cas de procédure de saisie ou de nantissement de son fonds de commerce. Les risques, notamment en cas de perte, vol ou détérioration, sont transférés à l'acheteur dès la livraison. L'acheteur s'interdit de donner en garantie les marchandises non encore payées. Il s'oblige à informer tout acquéreur éventuel de l'existence de la clause de réserve de propriété et du non paiement du prix. Pour la mise en œuvre de la présente clause, le stock résiduel se trouvant entre les mains de l'acheteur sera réputé correspondre aux produits faisant l'objet des factures non encore payées à concurrence du montant de celles-ci.

CLAUDE PÉNALE : De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :

1) l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non).

2) l'exigibilité à titre de dommages et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15 % des sommes dues outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

Fait pour valoir ce que de droit.
Monaco, le

Signature et cachet de l'entreprise*

FITT MC SAM
17 Avenue Albert II - MC 98000 MONACO
TEL: 00 377 93 101 122
FAX: 00 377 92 05 99 88
www.fitt.mc

* Nom, qualité du signataire, mention " Lu et approuvé "



FITTT | conditions générales de vente

ARTICLE 1 – Préable :

1.1. Les présentes Conditions régissent toutes les ventes réalisées par la société FITT MC SAM Société Anonyme Monégasque immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 87S02253 ayant son siège social au 17 avenue Albert II à Monaco (98000) (ci-après dénommées ensemble « FITT MC ») sur son compte et/ou celui de toute entité détenue majoritairement, directement ou indirectement, par la société FITT S.p.A., société de droit italien, ayant son siège social Via Pione, 8 – 36046 Sandigò (VI) (Italie). Ces Conditions prévalent sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document sauf dérogation préalable, expresse et écrite. FITT MC peut être amenée à modifier certaines des dispositions des présentes Conditions : les Conditions Générales applicables sont celles du jour de passsion de la commande par l'acheteur.

1.2. La remise ou l'envoi d'une commande par l'acheteur implique de sa part l'acceptation sans réserve des présentes Conditions et sa renonciation à l'application de tout ou partie de ses éventuelles conditions générales d'achat, ou autres conditions commerciales pouvant figurer dans ses documents commerciaux, notamment dans ses lettres ou bords de commande.

ARTICLE 2 – Ventes :

2.1. Les ventes sont réservées aux distributeurs professionnels. Par professionnel, il faut entendre toute personne physique ou morale qui, faisant habituellement des actes de commerce, est inscrite au Répertoire du Commerce et de l'Industrie monégasque ou au équivalent à l'étranger. L'acheteur s'engage à fournir des informations exactes quant à sa raison sociale ou son identité, adresse et autres données nécessaires et atteste de sa qualité de professionnel.

2.2. Les commandes peuvent être passées :

- par fax, au 00 377 92 05 99 88 ;
- par téléphone, au 00 377 93 10 11 22, du Lundi au Jeudi de 8h30 à 18h00 et le Vendredi de 8h30 à 17h00 ;
- par courrier à l'adresse suivante : 17 avenue Albert II à Monaco - 98000 MONACO ;
- par mail à contact@fitt.com ;

- ou à distance sur le Site Web de FITT MC : www.fitt.mc, shop.fitt.mc ou sur les places de marché sur internet.

Tout bon de commande signé par l'acheteur constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes Conditions. En ce qui concerne les commandes passées sur internet, l'enregistrement de la commande est réputée réalisée lorsque l'acheteur accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord express et par écrit de FITT MC. Les commandes ne sont pas soumises à un acte de réception systématique (articles 7 et 17 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Economie numérique). Il ne sera envoyé que sur requête précise de l'acheteur dans une lettre recommandée électronique (article 19 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Economie numérique).

2.3. Minimum de commande de 150 € H.T. frais de port non compris, hors places de marché sur internet. FITT MC se réserve le droit de refuser toute commande non conforme aux présentes conditions, ou trafic en vigueur à la date d'expédition ou à un éventuel marché convenu par écrit avec l'acheteur.

2.4.1. Toute commande passée est considérée comme ferme et définitive, et ne peut être rétractée. Aucune annulation ou modification de commande ne peut intervenir passé le premier jour ouvrable de réception de la commande. Il est fait exception à cette condition s'il s'agit des commandes passées à distance. L'annulation de la commande doit se faire par écrit ou tout support durable à l'adresse mail suivante serviceclient@fitt.com dans un délai :

- de 7 jours francs à compter du jour de la réception des Marchandises, lorsque lesdites Marchandises ne sont pas faites sur mesure ; ou
- de 7 jours francs à compter du jour de la commande des Marchandises, lorsque lesdites Marchandises sont faites sur mesure.

Les Marchandises doivent être retournées, intactes et dans leur emballage d'origine, à l'adresse suivante Entrepôt FITT France (GSM1), 402 – avenue de la Gare – 38540 Grenay (article 10 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Economie numérique). FITT MC se réserve le droit de ne pas accepter le remboursement des Marchandises renvoyées, qui présenteront tout signe d'utilisation, d'endommagement ou de modification ou qui ne seraient pas expédiées dans leur emballage d'origine.

2.4.2. En cas de reprise de marchandise certaines clauses restrictives sont applicables :

- sont exclus des reprises de stock les produits obsolètes ne figurant plus aux catalogues FITT MC ou au trafic général en vigueur,
- toute reprise de stock est soumise à une décade de 10% pendant la première année (date de facture) puis de minimum de 10% par année supplémentaire.

Les Marchandises demeurent sous la responsabilité de l'acheteur jusqu'à leur réception par FITT MC.

Les frais directs de retour des Marchandises sont à la charge de l'acheteur.

2.5. Sous réserve des clauses 4, 6 et 8 ci-après, en aucun cas FITT MC ne peut être conduit à devoir racheter tout ou partie des Marchandises vendues notamment au motif que,

postérieurement à la vente, le même type de Marchandises cesse d'être commercialisé par FITT MC ou fait l'objet d'évolutions techniques ou d'aspect.

2.6. Les prix tarifs présents sur tous les catalogues FITT MC sont établis en EURO HORS TAXES départ usine ou départ entrepôt.

FITT MC se réserve le droit, ce que l'acheteur accepte, de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, les Marchandises déjà commandées étant toutefois facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la date d'expédition des Marchandises, sous réserve de la disponibilité des Marchandises et des dispositions de l'article 5.1 ci-après.

ARTICLE 3 – Protection des données personnelles – RGPD :

FITT MC s'engage, dans le cadre de ses activités et conformément à la législation en vigueur, en application notamment du Règlement UE n. 2016/679, à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel de ses clients.

3.1. Titulaire du traitement

Le titulaire du traitement est la société FITT MC SAM Société Anonyme Monégasque, immatriculée au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 87S02253 ayant son siège social au 17 avenue Albert II à Monaco (98000), tél. 00390444461000, email privacy@fitt.com.

3.2. Finalités du traitement

Nous collectons des données à caractère personnel dans le cadre de :

- Transactions commerciales entre votre entreprise et FITT MC pour l'achat de produits et/ou de services ;
- Gestion des commandes et du contrat entre votre entreprise et FITT MC y compris, de manière non exhaustive, pour la facturation, l'encaissement des paiements, l'installation, le service après-vente, le traitement des réclamations et des contentieux, la gestion de la clientèle, le recouvrement des impayés ;
- Relations commerciales et/ou de prospection ;
- Envoi de messages de nature promotionnelle et/ou commerciale sur les produits de FITT (actualité, opérations spéciales, nouveautés ou tendances du marché) et/ou invitation à des événements et/ou salons par email, sms ou téléphone.

3.3. Données collectées

FITT traite les catégories de données suivantes :

Données d'identification : Nom, prénom, nom de famille SIREN, fonction, date et lieu de naissance ; Données de contact : adresse postale, email, numéro de téléphone et de portable ; Données économiques et financières : moyens de paiement, historique des paiements, références bancaires ; Données commerciales : produits et services détenus ou utilisés ; compte rendu d'intervention ; profils et savoirs des autres commerciales.

Dans le cadre de la relation commerciale avec son client, ce dernier sera susceptible de recevoir de la part de FITT MC et s'il ne s'y est pas opposé, des lettres d'information ponctuelles (par email) et/ou des messages promotionnels et/ou de marketing (par email, sms ou téléphone) incluant des informations et des offres sur les produits et/ou événements organisés par FITT MC.

A tout moment vous pouvez choisir de ne plus recevoir de communication marketing en nous le signalant par email à serviceclient@fitt.com, en répondant directement à la communication reçue ou en actant la procédure de désabonnement indiqué sur le support de communication.

3.4. Base légale du traitement

Le traitement des données personnelles par FITT est justifié au regard de l'exécution du contrat avec le client et/ou par l'intérêt commercial légitime de FITT à traiter les données collectées .

3.5. Modalités de traitement - Durée de conservation des données collectées

Les données sont traitées sur supports papier et numérique. Aucun traitement automatisé n'est mis en œuvre (ex : profilage). Elles ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans à compter de votre dernière activité lorsque vous êtes un client « actif ». Les données sont ensuite archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire pour des raisons limitées et autorisées par la loi. Passé ce délai, elles sont supprimées.

3.6. Destinataires des données

Les données collectées sont à usage exclusif de FITT MC et/ou de ses prestataires et consultants pour les finalités indiquées au point 3.2. Dans ce cadre, les données pourront être communiquées aux consultants externes de FITT MC, à ses prestataires (sociétés de transport, d'expédition, marketing et informatique), réseau de vente de FITT MC (agents commerciaux), instituts bancaires, organismes de contrôle. Les données collectées ne sont pas transférées par la Société vers des pays hors Union Européenne.

3.7. Droits au regard de l'utilisation des données personnelles

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Vous bénéficiez également du droit à la portabilité de vos données et de la possibilité de donner des directives concernant l'utilisation de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un email à l'adresse privacy@fitt.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : FITT MC Service Marketing - RGPD, 17 avenue Albert II 98000 Monaco accompagné d'une copie d'un justificatif d'identité. Les demandes seront traitées dans un délai de 30 jours à compter de leur réception. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente.

ARTICLE 4 – Livraison :

4.1. Elle s'effectue soit par la remise directe des Marchandises à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les usines de production de FITT MC, soit dans son centre logistique de Grenay.

Sauf stipulation expresse différente, toute vente est ainsi réputée conclue «départ soit des usines de production, soit du centre logistique de Grenay. La mise à disposition et le transfert des risques interviennent dans l'usine de production pour FITT MC ou depuis le centre logistique. Même si les prix sont établis « franco », les Marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur et cela même s'il n'est pas directement le destinataire. Toutes les opérations de transport, la souscription des polices d'assurances correspondantes, le règlement des éventuelles taxes de douane et la manutention sont à la charge et aux frais, risques et périls de l'acheteur, auquel il appartient de vérifier les Livraisons à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, ses recours contre les transporteurs, notamment en cas d'avarie, de perte ou de retard dans l'acheminement des Marchandises, et de prendre les réserves d'usage pour conserver ce recours.

L'acheteur est réputé avoir vérifié, au moment de la Livraison, l'état apparent des Marchandises ainsi que leur nombre. Toute réclamation au transporteur et/ou commissionnaire et/ou transitaire devra être concomitamment adressée à FITT MC et ce dans les 72 heures suivant la réception des Marchandises. A défaut, les constatations et réserves prises ne lui seront pas opposables et FITT MC bénéficiera d'une présomption renforcée de Livraison conforme.

4.2. Frais de livraison – Commandes expédiées depuis notre centre logistique de Grenay [cf. Art. 2.3 – Minimum de commande : 150 € H.T.]

La livraison est gratuite dans les cas suivants :

- À partir de 500 € H.T., pour toute commande ne contenant aucun article dont une des longueurs est supérieure à 2 mètres linéaires (exemples : tubes, gouttières, rouleaux), livrée en France métropolitaine, à l'exception de la Corse, des DROM/COM et de l'étranger (soit France 500 € H.T.).
- À partir de 1 500 € H.T., pour toute commande, quelle que soit la longueur des produits, livrée en France métropolitaine, hors Corse, DROM/COM et pays étrangers (soit France 1500 € H.T.).

Participation aux frais de port lorsque les conditions de livraison gratuite ne sont pas remplies (France non atteint), les frais suivants s'appliquent :

- Une participation forfaitaire de 40 € H.T. est facturée pour un montant de moins de 500 € H.T., ne contenant pas d'articles de plus de 2 mètres linéaires.
- Pour les commandes d'un montant compris entre 500 € H.T. et 1 500 € H.T., contenant des articles de plus de 2 mètres linéaires, les frais de transport seront facturés au réel, selon les tarifs en vigueur chez les transporteurs partenaires de FITT MC.

Options de livraison et besoins particuliers en manutention ou logistique :

- Pour une livraison par affrètement avec hayon, un coût forfaitaire additionnel de 100 € H.T. sera facturé.
- Pour une livraison directement au domicile d'un particulier un supplément de 10 € H.T. sera appliqué à la commande.
- En cas de ré livraison d'une commande des frais supplémentaires d'un montant de 15 € H.T. seront appliqués à chaque nouvelle présentation.
- FITT MC se réserve le droit d'appliquer une tarification spéciale en cas de livraison complexe nécessitant des moyens particuliers (accès restreint ou difficile, zone de livraison à particularités).

4.3. FITT MC se réserve le droit de procéder à des Livraisons partielles et aux facturations partielles correspondantes.

4.4. Les retards de Livraison ou les réclamations ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni la retenue des paiements arrivés à échéance, ni une application

unilatérale de pénalités de retard.

4.5. Si, pour une raison indépendante de la volonté de FITT MC, l'acheteur ne prend pas la Livraison des Marchandises au lieu et à la date convenue, les Marchandises seront stockées par FITT MC dans un lieu de son choix aux frais et risques de l'acheteur, sans préjudice de l'obligation de l'acheteur de procéder au paiement des échéances contractuelles comme si les Marchandises avaient été effectivement enlevées ou reçues.

4.6. Les dates de Livraison ne sont données qu'à titre indicatif et FITT MC ne peut être rendu responsable des retards liés au transport.

ARTICLE 5 – Réserve de propriété :

5.1. FITT MC se réserve la propriété des Marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et accessoires.

5.2. Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication des Marchandises non payées en quelques mois qu'elles soient ou de leur prix auprès des éventuels sous-acheteurs.

5.3. Le transfert de propriété ne peut intervenir qu'après paiement intégral de l'ensemble de la Livraison effectuée, sans possibilité pour l'acheteur de procéder à des divisions, notamment au préalable de règlements fractionnés.

5.4. L'acheteur s'engage à maintenir des Marchandises constamment identifiées, étant entendu qu'il est fait application de l'usage selon lequel les Marchandises plus anciennement livrées sont les premières retirées de ses magasins, de telle sorte que les Marchandises existantes sont censées être celles, à due concurrence, les plus récemment reçues de FITT MC.

5.5. En cas de cessation de paiement de fait ou de droit, ou d'échéance impayée en tout ou partie, l'acheteur s'interdit formellement de continuer à utiliser, de vendre ou à transférer les Marchandises dont la propriété est réservée au vendeur.

ARTICLE 6 – Facturation - Paiement - Taxes :

6.1. La facturation est établie par FITT MC à la date d'expédition des Marchandises aux conditions de prix en vigueur à cette date. Ces conditions de prix sont celles résultant du tarif FITT MC étant entendu que celui-ci est révisable à tout moment avec un préavis de 2 mois nonobstant toute indication contraire des éventuelles conditions d'achat de l'acheteur. Les prix figurant sur le catalogue sont à considérer hors taxes départ usine ou départ entrepôt. Les taxes sont facturées en sus ou taxu en vigueur au jour de la facturation.

6.2. Il appartient à l'acheteur de vérifier à réception de chaque facture de FITT MC que les prix appliqués correspondent bien au tarif en vigueur et aux conditions de l'éventuel marché convenu entre FITT MC et l'acheteur, sans que l'acheteur, qui renonce en tout ou partie de beson à tous droits et actions à ce titre, puisse formuler la moindre réclamation sous un délai de 30 jours suivant la date de la facturation convenue.

6.3. Les factures sont payables dans un délai maximum de 45 jours fin de mois par lettre de change relevée directe sur la banque indiquée par l'acheteur à l'ouverture de son compte client.

6.4. FITT MC n'accorde aucun escompte pour paiement comptant.

6.5. Le montant des factures est toujours exigible à Monaco.

6.6. Le défaut de paiement à l'échéance, quel que soit le mode de règlement, entraîne, de plein droit et sans formalité, l'application, à compter de ladite échéance, d'une pénalité de retard égale au taux d'intérêt légal de Monaco majoré de dix points calculée au jour le jour. Le défaut d'acceptation d'un effet ou le non-retour de l'effet envoyé à l'acceptation équivaut à un défaut de paiement. Une indemnité forfaitaire de 200 € par échéance de retard sera exigée dès le premier jour de retard pour frais de recouvrement.

6.7. En cas de défaut de paiement à l'échéance, FITT MC se réserve le droit d'annuler les commandes en cours, même acceptées ou de demander des garanties ou le paiement comptant et d'exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues même non échues.

6.8. Toute note de crédit de quelque nature que ce soit, émise par FITT MC, ne pourra faire l'objet d'un règlement qu'après le complet paiement des sommes échues non payées.

6.9. En aucun cas l'acheteur ne pourra procéder à la compensation de tout ou partie des créances qu'il pourrait avoir sur FITT MC, quel qu'en soit l'objet, avec le prix des Marchandises mises à disposition.

6.10 Conformément à la loi française, L.541-10-9 du code de l'environnement, le cas échéant, la part du coût unitaire que FITT MC SAM supporte pour la gestion des déchets, tel que facturé par l'éco-organisme agréé FITT MC SAM adhére, est intégralement répartie à l'acheteur professionnel du produit sans possibilité de réflexion ni remboursement.

[La société FITT MC SAM est affiliée aux éco-organismes suivants et dispose pour chacun d'entre eux d'un identifiant Unique Ademe : ECODES [D05] : FR218166_07ZHP ; VALOBAT [PMCB] : FR303594_04GDR ; VALOBAT [ABJ] : FR303594_140YTN ; CITEO [EMBALLAGE] : FR331232_01JBT ; ECOSYSTEMECO [EEE] : FR331232_05BWWA]

ARTICLE 7 – Garanties :

7.1. L'acheteur est tenu de procéder, dès réception, à une vérification des Marchandises et toute réclamation, de quelque nature que ce soit, ne sera admise que si elle a d'abord été préalablement inscrite sur la lettre de voiture et confirmée dans les 72 heures suivant la date de Livraison (cf. Article 3.1.).

7.2. Les Marchandises peuvent être contractuellement garanties mais uniquement dans les limites et pour la période déterminée et fixée dans notre catalogue. Il est à cet égard précisé que le point de départ de la période de garantie est la date de livraison ou sans de l'Article 3 des présentes Conditions et que les garanties ne couvrent que le vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans le cadre d'un usage conforme à leur destination des marchandises.

La garantie est ainsi exclue :

- en cas de défaut de paiement total ou partiel par l'acheteur à la date du sinistre ;
- si la Marchandise n'a pas été utilisée selon sa destination et conformément aux prescriptions du fabricant ;
- si la Marchandise a fait l'objet d'une intervention par une personne autre que le fabricant ou son distributeur agréé ;
- si le fonctionnement défectueux est consécutif à un événement résultant d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit ou tout autre phénomène extérieur (incendie, affaissement de terrain, tremblement de terre, etc.).

De même, la garantie ne pourra jamais être mise en œuvre dans le cas où les opérations élémentaires d'entretien ne seraient pas effectuées par l'acheteur. Au titre de sa garantie, FITT MC sera uniquement tenu au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses par ses services techniques, sans qu'aucune indemnité ne puisse lui être réclamée par ailleurs. Le remplacement des pièces n'a pas pour conséquence de prolonger la durée de garantie. Les frais de dépôt, repose, évacuation, de port aller et retour sont exclus de la garantie. FITT MC NE SAURAIT EN TOUT ETAT DE CAUSE VOIR SA RESPONSABILITE ENGAGEE AU TITRE D'UN QUELCONQUE PREJUDICE COMMERCIAL, IMMATERIEL OU D'UNE PERTE DE PROFIT. LES GARANTIES, QUELLES SOIENT LEGALES OU CONVENTIONNELLES, COUVRENT EXCLUSIVEMENT L'ECHANGE DES MARCHANDISES A IMMEDIATEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT, EMBALLAGE, MONTAGE, DEMONTAGE ET TOUTS LES FRAIS ANNEXES NOTAMMENT AU TITRE DES DOMMAGES A DES BIENS AUTRES QUE LES MARCHANDISES LIVREES QUI SONT A LA CHARGE DE L'ACHETEUR. EN AUCUN CAS FITT MC N'ASSUMERA DES RESPONSABILITES PLUS ETENDEUES QUE CELLES DEFINIES AUX PRESENTES.

7.3. Tout transport, stockage, pose, installation, utilisation des Marchandises livrées, non conforme aux règles de l'art et aux spécifications associées aux Marchandises et toute réparation par l'acheteur ou par un tiers sans autorisation préalable de FITT MC font perdre le bénéfice de la garantie.

ARTICLE 8 – Responsabilité :

8.1. FITT MC ne peut être tenu d'indemnisation envers l'acheteur au titre des dommages immatériels ou indirects tels que manque à gagner, perte de revenus, perte de profits, troubles d'image, etc...

8.2. L'acheteur renonce à tout droit et action contre FITT MC au titre des dommages visés à la clause 7.1 ci-dessus et garantit FITT MC contre toute action qui serait faite par un tiers directement contre ce sujet.

8.3. FITT MC se réserve le droit de faire des changements sur son Site Web ainsi que dans sa politique de vente et lesdites Conditions générales à tout moment. Si l'une des conditions générales est jugée invalide, nulle ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette condition sera réputée divisible et n'affectera pas la validité et l'applicabilité des conditions restantes.

8.4. Mise à disposition des tourets :

Les tourets, mis à disposition de l'acheteur par FITT MC dans le cadre de la vente de produits nécessitant ce type d'équipement, sont la propriété de l'intermédiaire de location (le Loueur) et sont soumis aux Conditions de mise à disposition des tourets de FITT MC qui sont disponibles sur simple demande à contact@fitt.com. L'acheteur s'engage expressément à les respecter et à prendre en charge l'ensemble des dommages en cas de préjudice ou perte du matériel mis à sa disposition.

ARTICLE 9 – Force majeure - Causes d'exonération :

9.1. En cas d'événement de force majeure ou de circonstances indépendantes de la volonté des parties (incendie, inondation, conflit du travail – soit chez FITT MC, soit chez ses fournisseurs – mobilisations, réquisition, embargo, manque de moyen de transport, manque général d'approvisionnement, etc...), faisant obstacle ou rendant désavantageusement onéreuse l'exécution des obligations nées du contrat, les délais d'exécution de ces obligations seront prorogés de la durée desdits événements et devront être exécutés spontanément dès leur cessation. Pour bénéficier de cette prorogation, la partie qui souhaite invoquer un événement de force majeure doit ouvrir immédiatement, par écrit, l'autre partie de son intervention aussi bien que de sa cessation.

9.2. Si, par suite d'un événement de force majeure, l'exécution du contrat devient impossible dans un délai de 15 jours, chacune des parties a le droit de se dégager du contrat par simple notification écrite sans avoir à demander la résiliation à un tribunal.

ARTICLE 10 – Changement juridique :

En cas de changement de la situation juridique de l'acheteur ou en cas de changement de son contrôle direct ou indirect, FITT MC se réserve le droit d'annuler les commandes en cours, même acceptées ou de demander des garanties ou le paiement comptant et d'exiger le paiement immédiat de toutes les sommes dues même non échues

ARTICLE 11 – Propriété industrielle - Copyright :

11.1. INTERPLAST et FITT sont des marques déposées, propriétés de FITT S.p.A. L'acheteur ne peut, sans l'accord préalable écrit de FITT MC ou FITT S.p.A., altérer, modifier ou supprimer la marque apposée sur les Marchandises livrées ou la documentation associée aux dites Marchandises, ni revendre lesdites Marchandises sous d'autres noms.

11.2. Les contenus du Site Web de FITT MC, de ses catalogues et de l'ensemble de ses supports de marque, sont la propriété exclusive de FITT MC et sont protégés par les lois internationales sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle et industrielle. Toutes les marques qui n'appartiennent pas à FITT MC ou FITT S.p.A. et qui apparaissent sur ce site sont la propriété de leurs propriétaires respectifs, qui peuvent ou non être affiliés, connectés ou parrainés par FITT MC ou FITT S.p.A.

11.3. Toute utilisation de la marque INTERPLAST, de la marque FITT, ou d'autres marques propriétés de FITT MC ou FITT S.p.A. ou du contenu du Site Web de FITT MC sur toute forme de support n'émanant pas de FITT MC ou FITT S.p.A. doit faire l'objet d'un accord préalable écrit par FITT MC ou FITT S.p.A.

ARTICLE 12 – Droit applicable et compétence :

12.1. LE CONTRAT EST RÉGI PAR LE DROIT MONÉGASQUE (article 68 de la loi n°1.448 du 28/06/2017 relative au droit international privé ; article 4 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Economie numérique).

12.2. Tout litige auquel pourra donner lieu l'interprétation ou l'exécution du contrat ou qui en sera la suite ou la conséquence, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera de la compétence EXCLUSIVE du Tribunal de Première instance de Monaco par l'effet des présentes Conditions Générales (article 8 de la loi n°1.448 du 28/06/2017 relative au droit international privé ; article 4 de la loi n°1.383 du 02/08/2011 sur l'Economie numérique).

ARTICLE 13 – Spécifications techniques :

13.1. Les caractéristiques visuelles et techniques (dimensions, poids, etc...) mentionnées dans le présent catalogue n'ont qu'une valeur indicative.

Elles sont susceptibles de modifications permanentes et sans préavis.

13.2. Les normes sont également en perpétuelle évolution et FITT MC ne saurait être tenu pour responsable d'une non-conformité réglementaire résultant d'un changement de nomenclature postérieur à la passsion de la commande par le Client.

ARTICLE 14 – Non-renonciation – Clause salvatrice :

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes Conditions Générales ne saurait être interprété, pour l'avenir, comme une renonciation à l'obligation en cause. Si l'une ou plusieurs dispositions des Conditions Générales s'avèrent privées d'effet, cette circonstance n'affectera en rien la validité des autres dispositions des Conditions Générales. Il en sera de même dans l'hypothèse où les présentes Conditions Générales comporteraient des lacunes. La clause devant être supprimée ou qui est manquante, sera remplacée par une disposition juridiquement valable et conforme à l'objet des Conditions Générales de Vente

Date de la dernière mise à jour des présentes CGV : 21/10/2025 à Monaco. Date d'application des présentes CGV : 01/01/2026.

Nom, signature et cachet de l'entreprise avec mention “Lu et approuvé”

Les caractéristiques produits (visuels, dimensions, descriptifs, poids etc.) mentionnées dans nos catalogues et sur notre site web n'ont qu'une valeur indicative. Ces caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les normes françaises, européennes... peuvent également évoluer en fonction des réglementations en vigueur. Tous nos prix sont indiqués en euros hors taxes et ne deviennent définitifs qu'après acceptation d'une proposition commerciale correspondante à une commande.



FITT BUILDING SOLUTIONS

FITT MC est la filiale monégasque du groupe industriel FITT Spa. Experte dans la fabrication et la distribution de tubes et de raccords plastique pour l'adduction et l'évacuation des eaux, FITT MC a développé des gammes de produits pour répondre aux besoins des professionnels du bâtiment, de la piscine, des grandes surfaces de bricolage et de l'industrie.

Pour plus d'informations :

FITT MC SAM

17 Avenue Albert II 98000 Monaco | Tel. +377 93 101 122

FITT.MC | shop.fitt.mc

Authorized representative : FITT S.p.A., Via Piave 8, 36066 Sandrigo, VI (Italy), customercare@fitt.com, +39 0444 461000

FITT S.p.A. is a Benefit Company according to Italian Law number 208/2015
FITT® is a registered trademark of FITT S.p.A.

